

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté

38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Franc. 2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	Fr. suis. 4.50	10.—	19.—	38.—

Compte de chèques postaux 112 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité

Rue de Romont, 3

Fribourg

Tél. 6.40 & 6.41

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg	8 ct. 1/2	Le millimètre
Suisse	10	de hauteur
Etranger	12	sur une
Réclame	25	colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

Les excès de pouvoir hitlériens. Le désarmement aérien à Genève.

Les troupes que Hitler a conduites à la victoire en les enflammant par la promesse d'une extermination de l'ennemi entendent mettre à exécution les anathèmes fulminés depuis douze ans par le nouveau Jésus. Les légions hitlériennes ont commencé la chasse aux vaincus. De tous les points de l'Allemagne arrivent des nouvelles d'arrestations arbitraires, d'assauts donnés aux sièges des partis politiques et aux imprimeries et rédactions de journaux adverses, de prises de possession à main armée des administrations publiques, d'attaques contre les bazars juifs et les synagogues, etc.

A Munich, un détachement hitlérien a envahi, au milieu de la nuit, la maison du ministre de l'Intérieur, M. Stützel, l'arraché de son lit et traîné en chemise jusque dans la rue, où M. Stützel a été jeté dans une automobile et conduit à la Maison brune, siège central du parti hitlérien. Là, M. Stützel a de nouveau été frappé et menacé de mort. Sans doute y aurait-il passé si un haut fonctionnaire hitlérien, prévenu, n'était accouru et ne l'avait délivré des mains de ses persécuteurs.

M. Stützel n'est pas un communiste ni un socialiste, comme on pourrait le croire d'après le traitement qui lui a été infligé. Il est membre du parti catholique bavarois.

Un autre membre de ce parti, le conseiller municipal Ostermayer, a été victime des mêmes brutalités.

Ces excès ont tout de même produit une fâcheuse impression en haut lieu.

Le chancelier Hitler a publié un manifeste pour mettre ses partisans en garde contre des actes inconsidérés et recommander la discipline. Le relèvement national doit s'opérer, dit-il, selon le mot d'ordre et le programme d'en haut. La force ne doit être employée que contre ceux qui résistent au pouvoir exécutif ou qui prennent l'initiative de l'agression.

Le chancelier défend donc de molester les gens paisibles, de troubler la vie commerciale, de s'en prendre aux étrangers et aux automobiles qui portent le pavillon d'une puissance étrangère.

« Camarades, dit-il, faites en sorte que la révolution nationale de 1933 n'ait rien de commun avec la révolution spartakiste de 1918 ! »

Malheureusement, un des adjutants de Hitler, M. Goring, président du Reichstag et ministre de l'Intérieur en Prusse, au moment même où paraissait le manifeste du chancelier, prononçait à Essen un discours dans lequel il donnait pleine et entière absolution aux agresseurs du ministre bavarois Stützel et se livrait à d'inconvenantes facéties sur la chemise de nuit du malheureux ministre.

Ce Goring paraît en vouloir à mort au Centre catholique, car, dans le même discours, il a eu l'impudence de dire : « Si le marxisme a été le plus cruel ennemi du peuple allemand et si le parti socialiste a trahi l'Allemagne, nous n'oublions pas que, partout où ces canailles ont volé le pays, ils ont eu le Centre pour complice. Le receleur ne vaut pas mieux que le voleur. »

Ces débordements de fureur effrayent les monarchistes, alliés des hitlériens, qui ont d'ailleurs bien sujet de s'alarmer, car si M. von Papen et M. Hugenberg se sont flattés naguère de tenir le parti hitlérien en bride, ils doivent déchanter : c'est lui qui est le maître et déjà il leur fait entendre par ses journaux qu'ils n'ont qu'à filer doux, s'ils ne veulent pas être rejetés dans les ténèbres extérieures.

Ils essayent tout de même de réagir et le président du parti nationaliste a écrit au chancelier Hitler une lettre où il le prie de ne pas laisser accomplir des arrestations, perquisitions, confiscations et destitutions arbitraires et de faire en sorte que le nouveau régime s'établisse dans la discipline et la légalité.

Mais comment les troupes se retiendraient-

elles sur la voie de la violence quand elles entendent des chefs comme Goring approuver les plus iniques représailles et quand elles voient le pouvoir central donner l'exemple de l'arbitraire en destituant, sous de futiles prétextes, des gouvernements d'ordre comme ceux de Bavière, de Bade et de Wurtemberg ?

Il est à craindre que nous ne soyons qu'au début d'une ère de vengeances et de proscriptions et que Hitler ne puisse arrêter le bras de ses partisans déchaînés.

Que les chefs communistes, émissaires de Moscou, soient traités sans ménagement ; qu'on étouffe leur propagande malfaisante, qu'on ferme pareillement la bouche aux orateurs et écrivains socialistes, prédateurs de guerre sociale ; qu'on débarrasse les universités et les écoles des bolchévistes intellectuels qui pervertissent la jeunesse ; cela est bien.

Mais cette œuvre de salubrité ne doit pas être discréditée par des excès et des injustices. Il faut frapper les mauvais bergers, mais il faut avoir compassion du troupeau égaré et le ramener dans la bonne voie. Et il ne faut surtout pas mettre d'honnêtes gens et un parti d'ordre comme le Centre catholique au même rang que les ennemis de l'Etat.

En arrachant le bon grain en même temps que l'ivraie, on travaillerait contre l'ordre qu'on s'imagine servir et on préparerait la revanche du marxisme.

Le comité aérien de la conférence du désarmement de Genève étudie actuellement la question d'une police aérienne internationale, qui serait placée sous l'autorité directe de la Société des nations.

Cette police serait le complément indispensable de l'internationalisation de l'aviation civile. En effet, la suppression de l'aviation militaire et l'internationalisation de l'aviation civile laisseront subsister deux graves dangers : le premier consisterait dans la main-mise d'un Etat sur les avions internationaux qui se trouveraient sur son territoire ; le second résulterait de l'utilisation de ces fins militaires de l'aviation légère et de l'aviation de tourisme.

Il faut donc, pour que le système envisagé puisse fonctionner parfaitement, ajouter à l'internationalisation de l'aviation civile la constitution d'une force aérienne internationale. Le gouvernement français, qui défend cette idée, est d'avis que cette police devrait être stationnée, non pas dans les grands pays, mais dans ceux qu'il appelle les pays « indifférents », c'est-à-dire les pays qui n'ont pas de cause de litige.

L'objectif de la délégation française est donc de faire accepter par la conférence, à l'effet de mettre fin à la guerre aérienne et aux dangers qu'elle comporte, le triple principe : abolition totale de l'aviation militaire, internationalisation de l'aviation civile et mise de forces de police internationales à la disposition de la Société des nations, pour assurer la sécurité.

La tâche de cette nouvelle force aérienne consisterait, d'abord, à assurer les fonctions de liaison ; ensuite, à assurer la surveillance des zones qui pourraient devenir dangereuses (les avions se rendraient aux environs de ces zones afin de renseigner exactement le Conseil de la Société des nations sur ce qui se passe) ; enfin, à remplir le rôle d'agents de police internationale. Cette police serait à la disposition du Conseil de la Ligue de Genève ; elle disposerait d'appareils de combat afin de pouvoir s'opposer aux tentatives d'agression qui seraient éventuellement faites par tel ou tel Etat.

Dans la séance de mardi du comité aérien, le représentant de l'Allemagne, M. Brandenburg, a exposé, à ce propos, le point de vue de son gouvernement et a présenté quelques critiques. M. Pierre Cot (France) a réfuté les objections du délégué allemand et a insisté pour que le comité prit une décision de principe.

Mais, sur la proposition de M. Eden (Grande-Bretagne), la question de la police aérienne a été renvoyée à l'examen d'un comité spécial. Encore un !

La lutte des partis en Espagne

Le cabinet Azaña a résisté aux attaques de M. Lerroux

Barcelone, 10 mars.

La partie politique est dominée, en Espagne, par deux personnalités, l'une en marche ascendante, l'autre à son déclin : celles de M. Azaña et celle de M. Lerroux. Après une longue éclipse, M. Lerroux a reparu, le mois dernier, au premier plan de l'actualité politique. (La lettre ñ, surmontée d'un trait brisé, se prononce comme si elle était suivie d'un i. Ainsi España se prononce *Espania* et Azaña, *Azania*.)

On se souvient que, le 21 février 1932, après avoir, pendant huit mois, observé un silence complet et très commenté, le chef radical s'était à nouveau imposé à l'attention du pays en prononçant, à Madrid, un important discours, où il réclamait la formation d'un cabinet de concentration républicaine, à l'exclusion des socialistes. Dans les milieux bien informés, dans les clubs et dans les cafés, on parla du ministère Lerroux comme d'une chose certaine. Il était entendu que M. Azaña tomberait sous peu, à la discussion de la loi agraire, et que M. Lerroux lui succéderait. Mais les mois passèrent. M. Azaña tint bon, et les chances de son adversaire apparurent de plus en plus faibles. Aux attaques de M. Lerroux, le chef du gouvernement opposa un calme imperturbable, et son attitude tint dans cette formule : « J'y suis, j'y reste, avec mes collaborateurs socialistes. Il n'y aurait aucune raison valable à mon départ, et le gouvernement est assez fort pour faire ce qu'il voudra. »

Le 21 juillet, M. Lerroux interpella sur la politique générale du gouvernement et réclama sans succès le départ des ministres socialistes. Les nombreuses déclarations qu'il fit les mois suivants peuvent se résumer ainsi : « Un changement de gouvernement est indispensable si l'on veut ramener confiance, apaisement et prospérité. La politique du gouvernement ne répond pas à la volonté du pays, et la République périra si elle ne change pas d'orientation. » Mais M. Azaña resta sourd aux invitations et aux menaces, et le gouvernement ne s'en porta pas plus mal.

Dès la rentrée des Cortès, le 3 février dernier, M. Lerroux attaqua à fond le gouvernement. Il accusa non sans raison le régime socialiste d'entraîner le pays sur une pente très dangereuse. Il passa en revue les échecs subis, selon lui, par le cabinet Azaña dans les domaines politique, économique et social. Il insista sur les procédés arbitraires du gouvernement, auquel la loi de défense de la République donne des pouvoirs dictatoriaux, sur son impitoyable sévérité pour la droite, sur son imprévoyance lors de la tentative des extrémistes, dont les organisations restent menaçantes. Enfin, il signala que la discussion de la loi sur les congrégations créerait de nouvelles difficultés au cabinet. Puis ce fut une sommation : si M. Azaña ne démissionne pas, M. Lerroux n'hésitera pas à user de tous les moyens légaux pour rendre la vie intenable au gouvernement.

M. Azaña répondit avec calme et habileté. Il rappela les énormes difficultés auxquelles le gouvernement a dû faire face et justifia son action. Il était fermement décidé à rester au pouvoir jusqu'à ce que les dernières lois complémentaires de la constitution aient été votées et jusqu'à ce que la nation ait fait connaître sa volonté aux élections municipales d'avril. Puis M. Indalecio Prieto, ministre socialiste des travaux publics, déclara que les trois ministres socialistes resteraient au pouvoir tant que M. Azaña l'estimerait nécessaire, conformément à l'engagement qu'ils ont pris envers lui.

Depuis lors, les députés radicaux ont fait, aux Cortès, une obstruction systématique, rendant presque impossible le vote de nouvelles lois. Ainsi, lors de la discussion d'un crédit pour la construction d'une route d'intérêt local, il réussirent à faire perdre près de dix séances en introduisant 300 amendements. En même temps, l'opposition essayait de rendre intenable la position du gouvernement en exploitant la tragique hécatombe du village de Casas-Viejas (province de Cadix) où, le 12 janvier dernier, au cours de la répression de l'insurrection extrémiste, 20 personnes furent tuées par la police. A la fin du mois dernier, le cabinet semblait en mauvaise posture. Les journaux étrangers parlaient de la « crise imminente ». A Madrid, il était sérieusement question de M. Franchy Roca, chef du

parti fédéral et adversaire du gouvernement, pour effectuer la transition entre le cabinet Azaña et un cabinet Lerroux, et faciliter ainsi le départ des socialistes, qui ne voulaient pas céder la place au chef radical. Celui-ci, par ailleurs, déclarait que les radicaux accepteraient de ne pas faire partie du nouveau gouvernement, pourvu qu'il fût purement républicain, à l'exclusion des socialistes. Mais les événements donnèrent raison à M. Azaña. Le groupe radical-socialiste, qui avait manifesté l'intention de passer à l'opposition, décida, le 2 mars, de soutenir le gouvernement. Cette décision sauva le cabinet et clarifia la situation. Et, le même jour, une motion de blâme au gouvernement au sujet de Casas-Viejas fut repoussée par 191 voix contre 128. Ce vote indique que le gouvernement peut compter sur une majorité disciplinée aux Cortès.

Ainsi, et quoi qu'il continue sa politique d'obstruction — sauf en ce qui concerne la discussion de la loi sur les congrégations —, l'offensive de grand style déclenchée par M. Lerroux contre le cabinet Azaña a échoué cette fois encore.

A vrai dire, il est difficile de comprendre pourquoi le chef radical s'est lancé à l'assaut du gouvernement deux mois avant les élections municipales d'avril, alors qu'il semblait tellement plus simple d'attendre les résultats de cette consultation. En face du sang-froid et de la combativité de M. Azaña, les chances de son offensive étaient d'ailleurs des plus faibles. De plus, d'après la constitution, les Cortès constituantes ne doivent pas se séparer avant d'avoir voté les lois complémentaires — restent à voter : la loi sur les congrégations, la loi des garanties constitutionnelles, la loi électorale. Or, la composition actuelle des Cortès est la suivante : 116 socialistes, 56 radicaux-socialistes, 90 radicaux, 26 membres de l'action républicaine, 21 membres du parti agraire, 15 Basco-Navarrois, 46 Catalans, 22 droite républicaine, 14 fédéraux, 16 membres du groupe « Au service de la République », 11 indépendants et 22 divers. Les socialistes, alliés aux radicaux-socialistes, sont, on le voit, les maîtres du jeu parlementaire.

Un gouvernement Lerroux ne serait donc pas viable si bien que M. Alcalá Zamora, président de la République, s'il chargeait le chef radical de constituer un nouveau cabinet, devrait en même temps dissoudre le parlement et faire procéder à de nouvelles élections.

Voilà quinze mois que M. Azaña a pris la présidence du Conseil, et il a réussi à se maintenir au pouvoir dans des circonstances parfois critiques ; sa puissante personnalité force les événements. Il semble donc probable qu'il sera toujours à la tête du cabinet lors des élections municipales d'avril. A ce moment-là, si le scrutin désavoue sa politique, il cédera la place à un gouvernement plus conservateur, c'est-à-dire sans doute à M. Lerroux.

R. de G. V.

Nouvelles religieuses

Le prochain consistoire

De la Croix :

Le bruit circule avec insistance à Rome que deux nouvelles nominations de cardinaux viendraient s'ajouter à celles qui seront proclamées au cours du consistoire secret de ce jour lundi. Ce n'est qu'un bruit pour le moment qu'il convient d'accueillir avec la plus grande prudence et à titre de simple information. Etant donné, en effet, la rigoureuse réserve qu'on observe dans les milieux bien informés au sujet de tout ce qui touche le prochain consistoire, il est difficile d'établir jusqu'à quel point ce bruit mérite d'être pris en considération.

On fait remarquer que le fait de réserver jusqu'au dernier moment la nomination de cardinaux paraît sans précédent dans l'histoire du pontificat actuel, ce qui ne veut pas dire que l'hypothèse doive être écartée, des cas semblables s'étant déjà présentés sous d'autres pontificats.

Le vicaire apostolique des Gallas et l'empereur d'Ethiopie

L'empereur d'Ethiopie, Haïlé-Sellassié, a visité ses Etats. Il a voulu s'arrêter quelques jours à Harrar, le chef-lieu de la province où il est né, et où il a passé son enfance. Il y a donné un grand banquet, et, ce jour-là, le vicaire apostolique des Gallas, Mgr André Jarrosseau, occupait la place d'honneur à la droite du roi d'Ethiopie. Le vieux missionnaire, qui se dévoue là-bas depuis plus de cinquante ans, se trouvait encore le lendemain aux côtés de l'empereur, pour la pose de la première pierre d'un monument qui s'élèvera sur le tombeau du ras Makonnen, le père de Haïlé-Sellassié, qui lui avait dit en mourant : « Monseigneur, je vous confie la jeunesse de mon fils, le petit Tafari : ce que moi je n'aurai pas pu faire pour votre mission, c'est lui qui le fera. »

Le départ de M. Henri de Marcilly ambassadeur de France

Au moment où se termine la mission, en Suisse, de M. Henri de Marcilly, qui fut nommé ambassadeur de France à Berne dans les derniers jours de décembre 1928, qu'il nous soit permis de saluer le départ d'un diplomate qui sut concilier la garde des intérêts qui lui étaient confiés avec une sympathie véritable pour le pays auprès duquel il était accrédité et qui le voit partir avec regret. Qu'il nous soit permis, en particulier, de parler au nom de cette ville de Fribourg où il s'est acquis, avec la reconnaissance d'une colonie française qui lui sait gré d'avoir demandé et obtenu pour son président la rosette d'officier de la Légion d'honneur, des amitiés précieuses et durables, dans ces milieux de notre vieille cité patricienne et traditionnelle avec lesquels les ambassadeurs de France, qu'ils résident à Soleure ou à Berne, ont l'habitude de voisiner.

L'ambassadeur qui s'en va a fait une longue carrière, qui l'a mené dans les parties du monde les plus diverses. Il avait débuté dans la carrière comme attaché à la Résidence générale de Tunis, en 1891. On sait que la Tunisie est un pays de protectorat, comme le Maroc, où la France entretient, auprès du bey, un résident général. Le jeune diplomate y retrouvait des souvenirs antiques dont il devait apprécier l'intérêt, puisque, avant d'entrer aux Affaires étrangères, il avait subi avec succès le concours d'agrégation d'histoire et géographie, dans une promotion où figuraient M. Petit Dutailly, aujourd'hui directeur de l'Office des universités, bien connu à Fribourg, ainsi que M. Charléty, le recteur actuel de l'université de Paris. Son séjour à Tunis lui donna l'occasion de se lier intimement avec l'homme qui allait, par une divination admirable, dégager le secret de l'ancienne prospérité de ce pays, Paul Bourde, créateur de la nouvelle forêt d'oliviers de Sfax.

M. de Marcilly allait poursuivre sa carrière sur cette terre d'Afrique qui lui avait été si accueillante, comme vice-consul à Fez (1894), pendant trois ans. En 1898, il fut, selon une habitude très heureuse du département, qui rappelle à lui de temps en temps ses agents à l'étranger, détaché à la direction politique, au ministère des affaires étrangères, avec le grade de consul. Deux ans après, il partait pour l'Extrême-Orient, envoyé comme consul à Han-Kéou, la ville la plus peuplée et la plus vivante de la Chine. On le rappela, en 1904, au ministère, où il prenait la direction du service du Maroc. En 1913, il était nommé consul général à Gènes, où il demeura pendant toute la durée de la guerre et jusqu'en 1919.

Il y a une leçon à tirer de cette carrière si remplie, en ce qu'elle montre quelle bonne formation pour le diplomate est ce perpétuel déplacement de résidence en résidence, tout autour de la Méditerranée dans le cas qui nous occupe, et même autour du monde. « Partir » devrait être la devise du diplomate, et c'est au cours de ce perpétuel départ, qui suppose chez lui et chez les siens tant de renoncement, qu'il se familiarise avec les hommes et les choses, les langues et les caractères, avec toutes les questions politiques, économiques, techniques, industrielles et commerciales qu'il rencontre chaque jour sur sa route.

Si c'est aux fruits qu'il faut juger l'arbre, cet arbre que représente la diplomatie traditionnelle se recommande par la qualité des hommes qui ont puisé à sa sève, des hommes tels, pour ne parler que d'un seul pays, que le marquis de Noailles, les Barrère et les Cambon, ou ceux que nous avons connus à Berne, sans remonter à ce comte de Gobineau qui y résida aussi, les Raindre, les Revoil et les Allizé.

La guerre était finie, la paix était conclue ; sur la terre entière on respirait et on se reprenait à espérer, et les nécessaires relations diplomatiques se renouaient entre les combattants de la veille, entre les vainqueurs et les vaincus. Parmi les postes à pourvoir, il en était un de particulièrement difficile à remplir, qui demandait de son titulaire tact et prudence, loyauté et fermeté tout à la fois : c'était celui de Berlin. L'envoyé de la France allait y reprendre la place laissée vide par Jules Cambon près de six ans auparavant, six ans pendant lesquels s'étaient ouverts et fermés tant de chapitres d'histoire.

M. de Marcilly fut envoyé à Berlin, en 1919, au titre de ministre plénipotentiaire et de chargé d'affaires. On se doute de ce qu'avait d'ingrat, en un pareil moment, une telle mission, pendant ces temps encore si proches du spartakisme, où Berlin apparaissait comme la « ville rouge », toute prête à suivre l'exemple de Pétrograd et de Budapest ; dans une capitale où le premier représentant de la France, après la reprise des relations, semblait envoyé là pour matérialiser par sa présence la réalité de ce que les Allemands appelaient déjà le *Diktat* de Versailles.

M. de Marcilly se tira à son honneur de cette tâche, ce qui lui valut d'aller occuper, successivement, comme ministre, les postes plus tranquilles d'Athènes, en 1921, et de La Haye en 1924, avant d'être nommé à l'ambassade

de Berne, rendue vacante par le départ de M. Jean Hennessy, comme ministre de l'agriculture.

On sait combien, dans ce poste, des tâches difficiles, des négociations délicates, comme l'affaire des zones franches, le trouveront toujours conciliant, certes, mais ferme dans la ligne que lui traçaient les instructions de son gouvernement.

Les regrets unanimes qui ont accueilli, à Fribourg et à Berne, l'annonce du départ de M. de Marcilly indiquent qu'il a réussi dans cette mission de négociateur, de propagandiste de ces grandes idées de paix voulue pour tous et de solidarité humaine par lesquelles la France d'aujourd'hui semble vouloir fixer ses traits pour l'histoire. Pour faire aimer, en pays étranger, ces idées, dans lesquelles chaque grand peuple se plaît aujourd'hui à incarner ce qu'il considère comme son patrimoine moral et sa mission, les dons de l'esprit ne suffiraient pas s'il ne s'y ajoutait le don de soi-même, les qualités du cœur.

Sans sortir de la discrétion et de la réserve que nous avons dû nous imposer dans ces quelques lignes, il est, croyons-nous, des traits de caractère qui auront frappé tous ceux qui ont eu l'honneur d'approcher M. de Marcilly, mais la diplomatie et la noble mission de représenter un pays ne sont pas le privilège exclusif des hommes : à Fribourg, comme dans la capitale fédérale et d'autres villes de la Suisse, notre société garde un profond et durable souvenir de celle qui fut, pendant ces quatre années, l'ambassadrice de France à Berne.

Paul Girardin.

Les adieux de M. le juge fédéral Piller à ses collègues de Lausanne

M. le juge fédéral Piller a offert, hier soir dimanche, à l'hôtel Carlton, à Lausanne, un dîner d'adieux à ses collègues du Tribunal fédéral et à ses amis de Lausanne.

L'ÉLECTION ZURICOISE

L'élection d'hier dimanche pour la nomination d'un conseiller municipal zuricois n'a pas donné de résultat. Il y aura lieu à un nouveau scrutin.

Sur 77,695 électeurs, 51,729 sont allés voter, soit 66 %.

La majorité absolue était de 24,165.

M. Buomberger, rédacteur des *Neue Zürcher Nachrichten*, catholique, candidat des partis nationaux, a fait 23,752 voix.

Le candidat socialiste Muntwyler, 21,377.

Le communiste Nötiger, 2921.

Si les partis nationaux n'ont pas donné leur maximum (25,000 voix), le parti socialiste et le parti communiste ne l'ont pas fourni non plus.

C'est un grand succès que le candidat catholique ait rallié d'emblée près de 24,000 suffrages, dont près de 18,000 d'électeurs protestants.

Avec 413 voix de plus, il triompha. Ce sera pour le scrutin de ballottage.

Pour le second tour, la majorité relative suffit.

Election du Conseil d'Etat saint-gallois

Le peuple saint-gallois a réélu, hier dimanche, son Conseil d'Etat pour une période de trois ans. A la suite d'une entente entre les partis politiques, l'élection a eu lieu sans lutte. Le nombre des électeurs qui ont participé au scrutin s'est élevé à 46,922. M. Ruckstuhl, conservateur, a obtenu 43,610 voix ; M. Mader, conservateur, 43,468 ; M. Mächler, radical, 43,082 ; M. Baumgartner, radical, 43,021 ; M. Karl Kobelt, radical, nouveau, jusqu'ici vice-directeur au service fédéral des eaux à Berne, 42,955 ; M. Grünfelder, conservateur, 42,479 ; M. Keel, socialiste, 40,538 voix.

Les chasseurs, partisans du système des permis, ont manifesté leur opposition à M. Grünfelder, chef du Département de justice, auteur d'une loi sur l'affermage de la chasse.

Votation soleuroise

Hier dimanche, dans le canton de Soleure, le projet d'initiative sur l'incompatibilité des fonctions de conseiller d'Etat et de membre d'un conseil d'administration d'une entreprise privée a été adopté par 13,566 voix contre 9378. La participation au scrutin a été de 57 %.

Expulsions de communistes

La police de Genève a arrêté un communiste, Roger Diacon, 26 ans, surpris alors qu'il se rendait chez divers communistes pour leur remettre des tracts trouvés en sa possession. Diacon a été immédiatement expulsé.

Le Département de justice et police a pris, en outre, un arrêté d'expulsion contre Francis Lebel, président des Jeunes communistes de Genève, inculpé dans les événements de novembre.

LES ÉCLAIREURS SUISSES

L'assemblée des délégués de la fédération des éclaireurs suisses s'est réunie samedi et hier dimanche, à Soleure, sous la présidence de M. W. von Bonstetten, instructeur fédéral. Après avoir expédié les affaires administratives courantes, l'assemblée s'est occupée du développement de la fédération. M. Schöpfer, président du Conseil d'Etat soleurois, a souhaité la bienvenue aux délégués au nom du Conseil d'Etat.

La Fédération des éclaireurs compte actuellement 11,500 membres, soit 1300 de plus qu'en 1932.

Après les élections valaisannes

La défaite socialiste. — Un hommage populaire au Conseil d'Etat. — Les travaux viticoles. — Des femmes courageuses.

La longue série d'élections qui a commencé en octobre 1932 par le renouvellement de la députation au Conseil national et au Conseil des Etats, et s'est poursuivie en décembre par l'élection des conseils municipaux et bourgeois, pour se terminer les 4 et 5 mars par la nomination des conseillers d'Etat et des députés au Grand Conseil, est maintenant close. Chaque parti dénombre ses succès ou fait le total de ses pertes. Les partis nationaux sont satisfaits ; ils ont le droit de l'être : ils se partagent, en effet, les dix nouveaux sièges dévolus par l'accroissement de la population et ils en enlèvent trois aux socialistes, dont la députation est réduite à deux membres.

Cette désaffection des masses populaires pour le collectivisme ne surprendra personne. Généralement, nos montagnards se méfient des théories de ceux qui promettent plus de beurre que de pain. Attachés à leur foi séculaire, nos Valaisans n'aiment pas non plus qu'on tourne en dérision leurs croyances. Et puis, nos soldats mobilisés à Genève lors des troubles du 9 novembre ont gardé mémoire des invectives avec lesquelles certain monde les accueillit. Et comme ils ne tiennent pas du tout à être dérangés une seconde fois par les tenants du chambardement général, ils ont pensé que le meilleur moyen d'être tranquilles, c'était de ne pas mettre au pavois des hommes partageant les sentiments de ceux qui, à l'autre bout du lac, ne rêvent que plaies et bosses. En quoi ils ont raison.

D'autre part, les élections administratives des 4 et 5 mars ont été un témoignage de la confiance inébranlable de la très grande majorité du corps électoral valaisan dans le gouvernement cantonal. En effet, plus de 22,000 citoyens ont appuyé la politique progressiste du Conseil d'Etat, qui a doté le pays d'institutions nécessaires telles que l'Ecole cantonale d'agriculture, la Colonie pénitentiaire de Crète-Longue, des Caves coopératives, d'un réseau routier alpestre qui sort de leur isolement séculaire quantité de villages montagnards, qui a transformé la plaine du Rhône en vergers luxuriants et a développé et protégé l'agriculture sous ses multiples formes. Quoi qu'on dise ou qu'on fasse, le bon sens populaire sait reconnaître ce qui est et rendre hommage aux magistrats qui travaillent dans l'intérêt commun.

Avec le retour des beaux jours, le vignoble a repris son animation printanière. Parmi les amateurs sur le point de fleurir, il n'est pas un coin, pas un « parchet », si isolé soit-il, qui n'ait son groupe d'ouvriers taillant les vieux ceps, creusant des « versanes », retournant la terre graveleuse encore tout humide des dernières pluies.

Les femmes y sont presque aussi nombreuses que les hommes ; la hotte au dos, elles remontent les terres que les façons culturales, les irrigations et les intempéries ont poussées vers la partie inférieure des « tablars » ; elles piochent, pellent, cassent les cailloux par trop volumineux. Et l'on se demande parfois comment ces vaillantes paysannes — jeunes filles et jeunes femmes — peuvent faire face à des travaux aussi pénibles, car, en dehors des travaux viticoles ou simplement champêtres, on les voit transformées en bûcherons, charretiers et manoeuvres.

Il me souvient d'avoir vu, certain printemps, des femmes de Savoie portant des planches ou autres matériaux lourds affectés à la réparation d'un aqueduc particulièrement dangereux de la vallée de la Forge. Ce « Bisse du Torrent Neuf » — que va fort heureusement remplacer une galerie souterraine au travers du Prabé — est d'une hardiesse peu commune ; il surplombe d'énormes parois rocheuses au bas desquelles plus d'un ouvrier a déjà trouvé la mort.

Mais nos montagnardes savent braver le danger et partager les travaux des hommes. Les citadines ne se doutent guère du labeur prodigieux qu'accomplissent les Valaisannes, surtout dans les vallées latérales. L'hiver vient fort heureusement les forcer à un repos relatif. Au reste, les travaux pénibles n'enlèvent généralement rien au charme, à la gaieté et à la santé féminines. Nos paysannes sont pour le moins aussi jolies et plus robustes que la plupart de leurs sœurs qui s'étiolent dans les cités populeuses. Elles ne s'effrayent pas des charges de la maternité : leurs enfants sont roses et joufflus. Elles leur apprennent très tôt l'amour du travail, continuant ainsi les traditions de courage et de volonté qui sont la force et l'honneur du peuple valaisan.

D.

Grève au Technicum de Berthoud

Vendredi, les 430 élèves du Technicum de Berthoud ont déclaré ne plus vouloir assister aux cours, tant que leurs plaintes contre certains maîtres et contre le programme des leçons ne seraient pas prises en considération.

La direction a déclaré ne pouvoir, de son chef, déférer à ces réclamations.

La commission de surveillance décida que l'école resterait fermée vendredi et samedi, mais que les cours recommenceraient aujourd'hui lundi et que les élèves qui ne se présenteraient pas seraient considérés comme exclus.

Hier dimanche, les élèves grévistes ont décidé de rentrer en classe.

Les affaires d'Allemagne

La convocation du Reichstag

Berlin, 12 mars.

Le président du Reichstag l'a convoqué pour le mardi 21 mars, à 5 heures de l'après-midi.

M. Goring altéré de sang

Essen, 12 mars.

Les députés communistes n'ont pas reçu de convocation.

A l'ouverture de l'exposition de la navigation aérienne, M. Goring, ministre de l'Air, a pris la parole. Il a dit :

« Les anciens adversaires de l'Allemagne sont à l'œuvre pour détruire encore une fois la navigation aérienne allemande, qui a à peine commencé à renaitre. Mais toutes ces tentatives se heurteront à un rocher de bronze. »

M. Goring a dit qu'il a été invité à plus d'une reprise à se rendre à Genève. S'il s'y rend et s'il y prend la parole, le dernier mot sera dit. « Les vivants ont pour devoir sacré de réaliser le testament, écrit en lettres de sang, des morts de la guerre mondiale. S'il le faut, c'est dans le sang que ce testament devra être exécuté. »

Contre le Centre catholique

Oppeln (Silésie), 12 mars.

Le président de la province de Haute-Silésie a interdit pour quatre jours l'*Oberschlesische Volksstimme*, organe du Centre catholique, paraissant à Gleiwitz, et les huit journaux catholiques régionaux de Beuthen, Miachowitz, Oppeln, Kreuzburg, Leobschütz, Ratibor et Katscher.

Une assemblée du Centre catholique tenue à Gleiwitz a été dissoute par la force et l'orateur, Mgr Ulitzka, insulté et frappé. On a enfoncé les vitres de son automobile.

La *Coseler Zeitung*, journal catholique, a été interdite et son imprimerie occupée par des hitlériens.

Les Danois offensés

Copenhague, 12 mars.

Parmi les commentaires que la presse de Copenhague consacre à la protestation du ministre d'Allemagne contre l'attitude des journaux danois, le *Dagens Nyheder*, conservateur, écrit : « La manifestation allemande projetée dans le Schleswig-Holstein pour mardi, à l'occasion de l'anniversaire du plébiscite, est une affaire grave pour les relations germano-danoises. »

La question du drapeau

Berlin, 12 mars.

Le président Hindenburg a publié la proclamation que voici :

« A partir d'aujourd'hui, où les anciennes couleurs noir, blanc, rouge flottent en l'honneur des morts de la guerre, et jusqu'au jour de l'adoption définitive des couleurs du Reich, le drapeau du Reich noir, blanc, rouge et le drapeau à croix gammée devront être hissés en commun. Ces drapeaux réunissent le passé glorieux de l'empire d'Allemagne et la renaissance vigoureuse de la nation allemande. Ensemble, ils doivent incorporer le pouvoir des Etats et l'union de tous les milieux nationaux du peuple allemand. Les bâtiments militaires et les navires ne devront être surmontés que du pavillon de guerre du Reich. »

Nouvel appel à la modération

Berlin, 12 mars.

Le chancelier Hitler a fait connaître par radio l'arrêté du président sur les couleurs nationales.

Le chancelier a ajouté : « J'ordonne dès aujourd'hui la discipline la plus sévère et la fin de toute action individuelle. Le peuple allemand doit avoir le sentiment d'une sécurité absolue. Quiconque tentera, dorénavant, par des actions individuelles, de troubler la vie des affaires agira contre le gouvernement national, car, aujourd'hui, c'est nous qui avons la responsabilité du Reich. »

Hitler à Munich

Munich, 13 mars.

Hitler est arrivé hier, dimanche, à Munich. M. Esser, commissaire d'Etat, avait annoncé que cette visite avait pour but de permettre à Hitler d'intervenir personnellement au cours des négociations relatives à la reconstitution du gouvernement.

Mais on annonce aujourd'hui que la visite du chancelier n'a qu'un caractère purement privé.

Les élections communales

Berlin, 13 mars.

Les élections communales ont eu lieu hier en Prusse. Le gouvernement aura au Conseil d'empire et au Conseil d'Etat une majorité appréciée.

Sur les 66 sièges du Conseil d'empire, 26 reviennent à la Prusse, dont 22 ou 23 seront occupés par les partis gouvernementaux.

Au Conseil d'Etat prussien, 29 des 81 députés représentaient les partis actuellement au pouvoir (y compris le parti populaire allemand). Les députés des socialistes sont au nombre de 22, ceux du Centre 19, les communistes 6 et les partis dissidents 5.

Dorénavant, sur les 81 députés, 55 à 65 représenteront les partis gouvernementaux.

Les communistes et les socialistes perdent 20 à 30 % de leurs suffrages et de leurs mandats.

Berlin, 13 mars.

Voici les résultats pour Berlin des élections communales d'hier : partis gouvernementaux : 1,295,545 suffrages ; partis marxistes, 1,065,780 ; Centre et autres partis, 152,224 suffrages.

Les partis gouvernementaux auront, pour la première fois depuis la guerre, la majorité absolue au conseil communal. Les hitlériens y enverront 86 représentants, les nationalistes 27, soit 113. Le nombre total des sièges est de 225. Les socialistes auront 49 mandats, les communistes 44, le Centre 11, le parti conservateur-libéral 2, les chrétiens-sociaux 1 et le parti démocratique 5.

Berlin, 13 mars.

A Münster, la majorité qui favorisait jus-

qu'ici le Centre passe aux partis gouvernementaux, tandis que le Centre obtient la majorité à Trèves.

A Cologne, Duisbourg, Essen et Düsseldorf, la majorité revient aux nationalistes-sociaux et au Centre.

A Altona, où les gauches avaient la majorité, ce sont dorénavant les partis gouvernementaux qui l'emportent.

Les bagarres

Magdebourg, 13 mars.

Un municipal socialiste a tiré des coups de feu contre des adversaires politiques qui l'avaient attaqué dans un café, à Felgeleben, près de Magdebourg. Un soldat des troupes d'assaut a été grièvement blessé par une balle. Le municipal socialiste a reçu peu après une balle tirée de dehors et n'a pas tardé à succomber.

La France

et les armements de l'Allemagne

Londres, 12 mars.

Le correspondant du *Sunday Express* à Paris se dit en mesure de publier les chiffres établis par le gouvernement français concernant les forces terrestres, navales et aériennes que l'Allemagne est parvenue à constituer en tournant les clauses du traité de Versailles.

On sait que, d'après le traité de Versailles, les effectifs de la Reichswehr ne doivent pas dépasser 100,000 hommes, dont 4000 officiers.

En fait, la Reichswehr est considérée comme un noyau autour duquel viendront se grouper éventuellement des centaines de milliers de recrues bien entraînées. En cas de mobilisation, chacun de ses régiments deviendra automatiquement une division.

Bien que la période de service fixée par le traité de Versailles soit de 12 ans, les hommes sont placés dans la réserve après 6 ans d'instruction active. Après 6 ans de service, chaque soldat a le droit de remplir les fonctions de sous-officier. Il a de nombreux hommes sous ses ordres. Dans les mêmes conditions, les sous-officiers, qui sont 51,000, c'est-à-dire en nombre supérieur à la moitié de l'armée régulière, sont entraînés pour devenir officiers en temps de guerre.

Les réserves en munitions de la Reichswehr comprennent 240,000 fusils, 18,000 mitrailleuses d'un nouveau modèle et 1800 canons de campagne.

Le correspondant du *Sunday Express* passe ensuite à la police. En 1913, elle était forte de 80,000 hommes seulement, armés de revolvers et de sabres. En 1933, il y a une police d'Etat qui compte 115,000 hommes armés de revolvers et de fusils, entraînés au maniement de la mitrailleuse et des grenades à main. Il y a en outre un corps de police de 35,000 hommes concentré dans des casernes sous le commandement d'officiers de la Reichswehr et qui participe en secret aux manœuvres de l'armée.

Il convient maintenant d'ajouter aux forces de la police les 450,000 chemises brunes et les Casques d'acier qui englobent 1600 sociétés de tir possédant 800,000 fusils d'un modèle qui ne diffère que légèrement de celui de la Reichswehr et facilement transformable en cas de guerre. Les Casques d'acier et les organisations similaires disposent de 3,600,000 hommes dont 1,200,000 peuvent immédiatement entrer en campagne.

LA CRISE AMÉRICAINE

Washington, 12 mars.

La Chambre a adopté, par 266 voix contre 138, les projets économiques du gouvernement et donné des pouvoirs étendus au président Roosevelt pour les appliquer.

Washington, 12 mars.

M. Woodin, secrétaire du Trésor, a annoncé que la Trésorerie ferait, mercredi, deux émissions à court terme d'une valeur totale de 800 millions de dollars, en certificats du Trésor. Ces émissions auront pour but de faire face à des obligations venant à échéance dont le montant total est de 675 millions de dollars et de fournir au Trésor environ 59 millions de dollars pour des paiements courants. Ces émissions porteront intérêt à 4 et 4 1/2 %.

La dette à court terme américaine va être portée de ce fait à 6,484,146,100 dollars et la dette publique, à 21,044,729,209 dollars.

L'Union d'Oxford récidive

Londres, 11 mars.

L'« Union d'Oxford », groupe de discussions politiques, avait voté, le 9 février, une motion déclarant que ses membres refuseraient de combattre « pour le roi et pour la patrie ».

Le 2 mars, après un vif débat, dans une nouvelle réunion, la motion adoptée a été maintenue par une majorité de 750 voix contre 138.

Pendant cette discussion, la salle de réunion était protégée par des cordons de police ; les débats ont même été interrompus à un moment par des boules puantes qui ont été lancées dans le lieu de la délibération.

La presse a donné d'ailleurs à ces incidents une portée qu'ils n'ont pas en réalité. Lord Robert Cecil, que l'on ne saurait accuser d'antipatriotisme, n'a pas hésité à soutenir les étudiants contre la publicité dont ils ont été victimes. Ce n'est au fond qu'une manifestation d'impatience des étudiants d'Oxford contre la lenteur de l'œuvre de paix entreprise à Genève par ceux qu'ils appellent des politiciens.

Réveil de la révolte aux Indes

Peshawar, 13 mars.

Un violent combat s'est produit hier dimanche à Matun, où les tribus rebelles de Kest se concentrent.

Une révolte de Somalis en Abyssinie

Un soulèvement des tribus somalies a eu lieu au sud de l'Ethiopie, dans la région de l'ogaden, vers les frontières française et italienne.

Abdou Ali Hassen, fils du « mad Mullah », prêche la guerre sainte contre l'autorité abyssine. Le bruit court que cinq postes militaires abyssins auraient été enlevés ou évacués ; que les troupes régulières abyssines ont subi de lourdes pertes et que le gouverneur de Djidjiga, le dedjaz Mazlakia, aurait été tué.

Des Somalis protégés italiens ayant été emprisonnés, le consul d'Italie a quitté Harrar pour prendre à Addis-Abeba les instructions de la légation.

Dans la même région, une attaque d'une tribu abyssine contre des Somalis protégés français a fait cinquante victimes, parmi lesquelles Hadj Ali, chef issu de la colonie française voisine. Le consul de France à Dirré-Daoua a demandé des réparations. Elles ont été promises, mais il est à craindre que le gouvernement de l'empereur, obligé d'envoyer des troupes de tous côtés, ait de la peine à faire exécuter ses ordres. Au nord de l'empire on signale un soulèvement des populations du Tigré qui réclament aussi l'indépendance.

Une troupe de 6000 cavaliers dankali, venus de l'Aoussa, a pénétré en territoire français vers Dikkil, mais s'est retirée aussitôt, grâce à l'intervention du sultan de l'Aoussa, Mohamed Yayou, vassal de l'empereur.

Le ministre de France à Addis-Abeba s'est rendu à Dirré-Daoua pour conférer avec le gouverneur de Djibouti, M. Chapon-Baissac. On craint, dans les milieux français et protégés français, que l'armement de la colonie ne soit insuffisant pour défendre les tribus des territoires français contre les agressions des tribus rebelles.

La tâche des troupes du gouvernement central, appelées à opérer simultanément dans des régions sauvages et éloignées, est particulièrement difficile.

Le tremblement de terre de Californie

Los-Angeles, 12 mars.

Le chiffre des victimes connu dans les quatorze villes ayant le plus souffert est de 121 tués et 4150 blessés.

Los-Angeles, 12 mars.

A Los-Angeles, l'hôpital a soigné 6000 personnes qui n'ont pas été hospitalisées.

Une nouvelle secousse sismique a été enregistrée, dans la matinée de samedi. C'était la vingt-troisième depuis le début du tremblement de terre.

Los-Angeles, 12 mars.

Le bilan des victimes se monte à 139 morts et 4000 à 5000 blessés.

A Long-Beach, les dégâts sont évalués à 25 millions de dollars.

A Los-Angeles même, on ne compte que cinq morts et les dégâts sont peu importants.

Los-Angeles, 12 mars.

On continue d'enregistrer des secousses sismiques, mais qui sont d'intensité beaucoup moindres que celles de vendredi. Les dégâts sont évalués à environ 45 millions de dollars.

Manifestation antiallemande en Pologne

Bromberg (Pologne), 13 mars.

Des manifestations d'hostilité envers l'Allemagne se sont déroulées hier dimanche. La foule s'est dirigée vers le bâtiment du bureau allemand de la Diète. Les fenêtres des bureaux ont été enfoncées, ainsi que celles de l'appartement du chef des députés allemands, Grache. Des fenêtres ont été également enfoncées à l'imprimerie de la *Deutsche Rundschau*, l'organe le plus important des Allemands domiciliés en Pologne. La police n'est pas intervenue.

Varsovie, 13 mars.

Le ministre de Pologne à Berlin est intervenu auprès du ministre des affaires étrangères du Reich, en faveur des citoyens polonais de religion israélite, lésés ces jours derniers dans différentes localités d'Allemagne, notamment à Berlin, Essen, Worms, Magdebourg et Leipzig.

Un espion

Strasbourg, 13 mars.

Les services de la Sûreté, qui mènent une active surveillance dans la zone des fortifications et des constructions militaires, viennent d'appréhender un individu de nationalité allemande, qui a avoué se livrer à l'espionnage au profit de son pays.

NOUVELLES DIVERSES

M. Albert Lebrun, président de la République française, a quitté, samedi, Paris, accompagné de trois ministres, pour aller visiter la foire de Lyon.

M. Daladier, président du conseil français, ministre de la guerre, fera ce soir lundi, à 8 h. 1/4, sur la situation politique, une communication qui sera radiodiffusée par les stations du réseau de l'Etat.

L'ex-kronprinz d'Allemagne a fait démentir qu'il songeât à aller faire un voyage en Angleterre.

M. Devèze, ministre de la défense nationale belge, a donné sa démission de président du parti libéral. M. Dierckx, sénateur, lui succédera.

Le gouvernement hollandais a soumis au parlement un projet de loi autorisant le ministre des finances et le ministre des affaires étrangères à participer à l'accord international concernant la garantie à l'emprunt autrichien.

TRIBUNAUX

Le procès Guinand

Les peines requises

Le procureur général, relevant de maladie, a prononcé samedi son réquisitoire. L'accusation est abandonnée contre Guinand pour falsification de documents et contre Klemm pour complicité dans l'affaire de détournements de commissions.

Tous les autres chefs d'accusation sont maintenus. Le procureur réclame :
1° Centre Guinand : deux ans de réclusion, sans déduction de la préventive; cinq ans de privation des droits civiques et interdiction de pratiquer le barreau dans le canton de Berne.

2° Contre Muller : quatre mois d'emprisonnement, avec sursis, pendant 4 ans.

3° Contre Klemm : deux mois d'emprisonnement, avec sursis, pendant 3 ans.

Les frais se répartissent comme suit : 2/35 à la charge de Guinand, 7/35 à la charge de Müller, 4/35 à la charge de Klemm, à supporter solidairement.

Le reste, 1/35, est à la charge de Guinand seul.

ARMÉE SUISSE

Dispense du cours de répétition

Au sujet de la dispense du cours de répétition suivant l'article 5 de la loi fédérale du 23 décembre 1932 modifiant la loi du 12 avril 1907 sur l'organisation militaire, le Conseil fédéral a pris l'arrêté suivant :

1° Sont dispensés définitivement du septième cours de répétition réglementaire dans l'élite à accomplir en 1933 (huitième cours pour la cavalerie), les caporaux, appointés et soldats de la classe de 1905 et des classes précédentes (de la classe 1904 et des classes précédentes pour la cavalerie) qui ont accompli six cours de répétition (sept dans la cavalerie) à la fin de 1932. Ces militaires n'ont pas à payer la taxe pour compenser ce service.

2° Ces dispositions ne peuvent pas être étendues à d'autres catégories de militaires non expressément mentionnées dans le présent arrêté. Elles ne sont pas applicables :

aux militaires de la classe de 1906 (de 1905 pour la cavalerie) et des classes suivantes, quelle que soit l'époque à laquelle ils ont satisfait à leurs obligations ;

aux militaires de la classe de 1905 (de 1904 pour la cavalerie) et des classes précédentes qui n'ont pas accompli six cours de répétition (sept dans la cavalerie) à la fin de 1932.

3° Les caporaux, appointés et soldats de la classe 1905 (de la classe de 1904 pour la cavalerie) et des classes précédentes qui ont accompli six cours de répétition (sept dans la cavalerie) à la fin de 1932 et qui ont payé la taxe militaire ou doivent la payer pour un cours de répétition manqué, sont autorisés à remplacer ce cours et ont droit, après l'avoir remplacé, au remboursement de la taxe payée. Le droit au remboursement n'est acquis que si le cours a été remplacé dans ces conditions.

4° Le présent arrêté a vigueur à partir du 1^{er} janvier 1933, sous réserve de l'entrée en vigueur de la loi fédérale du 23 décembre 1932.

Nouvelles financières

Banque nationale suisse

Das sa séance du 11 mars, le conseil de banque de la Banque nationale suisse a adopté un projet de réduction des traitements du personnel. Ce projet prévoit que les salaires subiront une baisse temporaire uniforme de 6 %, exception faite des minima. Il a décidé aussi de réduire les indemnités allouées aux membres des autorités de banque.

Le même jour, s'est tenue l'assemblée générale des actionnaires, où étaient représentés 257 actionnaires, porteurs de 55,920 actions. Après l'allocation présidentielle et un rapport circonstancié de M. Bachmann, président de la direction générale, l'assemblée a approuvé le rapport de gestion, les comptes annuels et la répartition des bénéfices.

Banque populaire suisse

L'assemblée des délégués de la Banque populaire suisse, qui s'est tenue samedi, a approuvé le rapport annuel, les comptes et le bilan de 1932. Complétant le rapport imprimé, M. Steiger, président de la direction générale, a fait un exposé de la situation économique et de l'état de l'entreprise. Il a déclaré, notamment, que les fonds dont a disposé la banque pendant toute l'année ont toujours été très abondants, trop abondants même, notamment au cours du deuxième semestre. L'encaisse et l'avoir sur compte de virements ont dépassé en moyenne 70 millions de francs, tandis que, antérieurement, une encaisse de 15 à 20 millions était considérée comme normale.

L'assemblée des délégués a voté la proposition d'un dividende de 3.093 %. Les membres du conseil d'administration dont le mandat arrivait à échéance, MM. Koenig (Berne), Eigenmann (Saint-Gall), Grandjean (Genève), Lehmann (Lucerne), Liechti-Burckhardt (Bâle),

Remy (Fribourg), et Stahl-Rebmann (Zurich) ont été réélus pour une nouvelle période de trois ans.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un consulat allemand en Espagne attaqué

Dans la nuit de samedi à hier dimanche, cinq individus ont profité de l'absence momentanée des gardes civils qui veillent depuis quelque temps sur le consulat d'Allemagne, à Bilbao, pour lancer des pierres. Quelques fenêtres de la maison abritant le consulat ont été brisées. Les agresseurs ont pu fuir sans être reconnus.

Explosion dans une usine

Une explosion s'est produite, hier matin, dimanche, dans une usine de distribution électrique située aux portes de Lyon. Il y a trois morts et un blessé. Le fonctionnement de l'usine a été complètement arrêté.

Trains arrêtés par la neige

En Russie, la circulation des trains est interrompue à Omsk par suite d'une violente tempête de neige.

Bombe sur une voie ferrée

Une bombe a été lancée, hier dimanche, sur la ligne du chemin de fer à Dunmurry, à environ 9 miles de Belfast (Irlande du nord). Elle n'a causé aucun dégât.

Un inquiétant phénomène à Malte

Un phénomène qui peut avoir quelque rapport avec le séisme de la Californie s'est produit à Malte, samedi matin, de bonne heure.

Les eaux du port se sont retirées pendant quelques instants à une distance considérable, laissant à nu le fond de la mer. Un phénomène de même nature s'était produit à l'époque du tremblement de terre de Messine en 1908.

Le froid à New-York

La température a atteint, samedi, dans la région de New-York, le minimum enregistré depuis 1888, à la date du 11 mars, à savoir 9° au-dessous de zéro.

SUISSE

Automobile dans un ravin

Hier dimanche, à Echallens (Vaud), une automobile conduite par M. Eugène Stoudmann, accompagné de M. Alexis Stoudmann et M. Lucien Curchod, a perdu sa route et est tombée dans un ravin. M. Curchod a été tué sur le coup. Ses deux compagnons, qui sont ses parents, ont été grièvement blessés. M. Alexis Stoudmann a la poitrine enfoncée.

La Broye empoisonnée

On mande de Payerne que les eaux de la Broye ont été empoisonnées, sur 5 km., par des résidus d'usine. Plusieurs quintaux de poissons sont morts.

Accident du travail

Samedi, à Emmenbrücke (Lucerne), un accident s'est produit aux laminoirs des usines von Moos. Un ouvrier, M. Johann Boog, transportant une pièce de feu incandescente, est tombé et a été grièvement brûlé. Il a succombé à l'hôpital, où il avait été transporté.

Cheminot tué

Samedi, un ouvrier, M. Alfred Käusli, travaillant à la réfection de la voie dans le tunnel du Bœtzberg (Argovie), a été atteint par la locomotive d'un train de marchandises et tué sur le coup. Il laisse une veuve et quatre enfants en bas âge.

Folie religieuse

A l'église catholique de Morges, hier dimanche, les fidèles ont eu une vive émotion en voyant un jeune homme s'élançant au chœur pour aller interpellé le prêtre officiant, qui était M. le curé de la paroisse.

Le malheureux présentait tous les signes de la démence. Il fut conduit à la sacristie, où un médecin l'examina et se convainquit qu'il était hors de son bon sens.

C'est un jeune domestique de campagne, qui avait assisté dernièrement aux séances d'une secte protestante, où il avait entendu prédire la fin du monde imminente. Cela lui avait troublé l'esprit.

Pour la langue française

Le verbe *boucler* a grande faveur et on lui donne diverses acceptions, dont les unes sont de l'argot.

En matière de comptabilité, on l'emploie souvent : « boucler un compte » ; mais cette expression n'est pas bonne dans ce sens. Il vaut mieux employer les termes : solder, régler, arrêter un compte, c'est-à-dire en faire ressortir le solde débiteur ou créditeur à une date donnée. Le compte, bien entendu, peut continuer ; on le rouvre en reportant le solde débiteur ou créditeur au Doit ou à l'Avoir, au lendemain de la date où le compte a été arrêté.

Le mot *bouclément* n'est pas un barbarisme ; mais on ne l'emploie que pour les animaux : « le bouclément d'un lauréat ».

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Réouverture des banques américaines

Washington, 13 mars.

(Havas.) — M. Woodin, secrétaire d'Etat à la Trésorerie, a publié, hier soir, dimanche, des ordonnances relatives à la réouverture des banques locales qui est fixée à aujourd'hui lundi.

La première de ces ordonnances précise que « sauf interdiction législative stipulée par ailleurs, les établissements bancaires doivent exercer leurs opérations bancaires normales et habituelles, et échanger ou remettre les gages qu'ils détiennent à la condition que d'autres gages ou des sommes d'argent au comptant d'une valeur égale ou supérieure soient reçus en échange ».

La seconde ordonnance spécifie que toutes les banques fédérales de réserve ainsi que leurs succursales et agences pourront ouvrir le 13 mars et effectuer leurs opérations habituelles sauf celles qui sont interdites par le décret du président Roosevelt du 10 mars ou des ordonnances antérieures.

La troisième ordonnance autorise « les établissements bancaires qui ne sont pas membres du système de réserve fédérale ni organisés selon le droit des Etats-Unis et qui ne sont pas sous le contrôle direct des autorités des Etats » à ouvrir leurs portes à partir du 13 mars et à effectuer leurs opérations sous les réserves énoncées dans le décret de M. Roosevelt du 10 mars.

La quatrième ordonnance autorise l'ouverture de toutes les Banques fédérales de réserve immobilières et agricoles ainsi que la reconstruction de la Finance Corporation à partir du 13 mars, à 9 heures.

Sous les mêmes réserves, le décret stipule : « Cette permission concerne chacun des établissements mentionnés et peut être révoquée en totalité ou en partie par le secrétaire d'Etat au Trésor à n'importe quel moment. Elle n'est donnée qu'à la condition expresse que chaque établissement remettra dans les trente jours, à partir d'aujourd'hui, au secrétaire, au Trésor ou à la Banque fédérale de réserve toute monnaie, tout lingot et tout billet gagé sur de l'or qu'il possède. Il en sera crédité avec d'autres formes de monnaie ou d'autres devises ».

(Havas.) — Aucune décision n'a encore été prise concernant l'ouverture du Stock Exchange (la Bourse), bien que dans certains milieux on croie que les transactions seront reprises au plus tard dans la semaine sur les principaux marchés de matières premières.

(Havas.) — Les banques qui ouvriront, cette semaine, sont en mesure de faire face à tous leurs engagements, telle est l'assurance que le président Roosevelt a donnée au peuple américain dans un message radiodiffusé. Faisant l'historique de la crise bancaire et des efforts faits pour y remédier, M. Roosevelt a fait allusion à certains banquiers qui se montrent incompetents et sans scrupules dans la gestion des fonds qui leur sont confiés. C'est au gouvernement qu'il importe de remédier à cet état de choses. D'ailleurs, le nécessaire a été fait.

« Je ne puis pas promettre que toutes les banques reprendront leurs opérations normales. De plus, je ne peux assurer qu'il n'y aura pas de pertes individuelles. En tous cas, elles seront réduites au minimum et elles auraient été beaucoup plus sérieuses si nous avions continué à laisser aller notre système financier à la dérive. » Il a ajouté qu'il pouvait promettre que certaines banques dont la situation peut paraître assez compromise seront sauvées de la débâcle et que le nouveau gouvernement s'attachera non seulement à permettre aux anciennes banques de reprendre leurs opérations, mais aussi à créer des institutions solides par une organisation méthodique du système bancaire. Il a affirmé sa pleine confiance dans la qualité de la nouvelle monnaie actuellement mise en circulation et il a terminé sur un appel à la confiance du pays, condition plus nécessaire que l'or à la prospérité.

(Havas.) — Les partisans de l'argent, en tant qu'égalon monétaire, sont prêts à présenter à M. Roosevelt leurs arguments pour que soit donnée au métal blanc une place lui permettant de venir grossir les retraits monétaires. Le premier pas, dans ce sens, a été le dépôt au Sénat par M. Bill, démocrate de l'Etat de Washington, d'une proposition autorisant le gouvernement à acheter sur le marché, de l'argent pour une somme de deux-cinquante millions de dollars, ce qui aurait pour effet d'absorber le surplus pesant sur le marché.

La loi de finance en France

(Havas.) — M. Daladier a déclaré à un représentant du *Matin* que la loi de finance actuellement en cours de rédaction ne contiendrait pas d'impôt nouveau.

Les élections communales en Allemagne

Berlin, 13 mars.

(Wolff.) — Ce n'est pas seulement dans de nombreuses grandes villes que les nationalistes-sociaux ont obtenu la majorité, mais aussi dans les Diètes de plusieurs provinces et de plusieurs arrondissements en Allemagne orientale et en Saxe. Les majorités des socialistes et communistes n'ont été maintenues nulle part.

Voici les chiffres obtenus par les principaux partis dans les provinces rhénanes, en Westphalie et en Saxe :

	Provinces rhénanes		en Westphalie		en Saxe	
	mandats (supra.)	suffrages	mandats (supra.)	suffrages	mandats (supra.)	suffrages
National.-soc.	62	(6)	929,500	895,600		
Socialistes	16	(25)	387,300	399,300		
Communistes	19	(21)	263,400	237,700		
Centre	53	(64)	722,200	62,100		
Noir-blanc-rouge	13	(12)	174,700	231,900		

Une nouvelle constellation politique

New-York, 13 mars.

(Havas.) — Le *New-York Times*, reflétant les préoccupations du Département d'Etat à l'égard de la situation en Europe centrale et de la tension des relations germano-polonaises, montre, dans un article, les conséquences indirectes que peut avoir pour les Etats-Unis l'accession de Hitler au pouvoir, alors que l'attitude du chancelier risque de provoquer un nouveau regroupement des forces en Europe, les Etats-Unis pourront être amenés à abandonner la théorie de l'isolement national. On peut rapprocher cet état d'esprit du désir exprimé par M. Hull et par M. Roosevelt de voir se grouper pour une action commune et conservatrice les trois grandes puissances : France, Angleterre, Etats-Unis.

Les agrariens d'Espagne

Madrid, 13 mars.

(Havas.) — La séance de clôture au congrès économique agrarien s'est tenue hier. Quelques incidents se sont produits entre partisans et adversaires de la réforme agraire. On compte six blessés. Sept personnes ont été arrêtées.

Arrestation d'Anglais en Russie

Londres, 13 mars.

(Havas.) — La nouvelle est parvenue de Moscou que 4 employés anglais et 4 employés russes de la compagnie Wickers, la plus importante maison anglaise en Russie, ont été arrêtés par la Guépéou, sous des inculpations qui n'ont pas été révélées. Le gouvernement anglais prend l'incident très au sérieux.

Autour du consistoire

Paris, 13 mars.

Le correspondant de Rome au *Temps* télégraphie : Le consistoire secret, au cours duquel seront consacrés les six nouveaux cardinaux désignés récemment par le Pape, se déroulera ce matin lundi.

Bien qu'aucune information n'ait été publiée à ce sujet, le bruit court que cette réunion du Sacré-Colège aura une réelle importance, du fait de l'allocation qu'y prononcera le Pape. On sait, en effet, que le Souverain Pontife choisit, généralement, cette occasion pour développer un sujet concernant la politique générale de l'Eglise.

On s'attendrait donc à une allocution consistoriale qui comporterait d'importantes déclarations d'ordre politique et international, dictées par la situation européenne.

Le consistoire public, où les insignes de leur fonction seront remis aux nouveaux cardinaux, aura lieu jeudi. Exceptionnellement, et en raison de l'Année sainte, il se déroulera dans la basilique de Saint-Pierre. On s'attend, à cette occasion, à un grand concours de pèlerins de Florence, de Turin, et même de Vienne qui viendront assister à la remise de la pourpre à leurs archevêques respectifs.

Au cours de la cérémonie, le Pape remettra également le pallium, insigne d'honneur et de juridiction, aux deux patriarches de rite syrien et maronite, élus par leurs clergés. Il est possible enfin que, au cours de ces consistoires, le Souverain Pontife procède à la nomination d'évêques.

Au sujet de la création possible de nouveaux princes de l'Eglise, le correspondant du *Temps* confirme que le bruit circule, dans les milieux ecclésiastiques romains, que Pie XI aurait désigné *in petto*, c'est-à-dire dans son for intérieur, deux cardinaux dont les noms ne seraient publiés que plus tard, lorsqu'il le jugerait opportun. Il s'agit d'une vieille tradition tombée en désuétude sous les derniers pontificats, et que Pie XI remettrait en honneur.

La santé de M. Doumergue

Ismailia (Egypte), 13 mars.

Pour raison de maladie, M. Doumergue, ancien président de la République française, a retardé son départ pour la France. Il ne partira que la semaine prochaine.

Un avion est tombé dans la Manche

Saint-Brieuc (Bretagne), 13 mars.

Hier dimanche, le patron M. Lucas, de Perros-Guirec, un autre habitant de la même localité et deux fonctionnaires des ponts et chaussées, qui se rendaient par la vedette *Yvon-des-Triagoz* aux Sept-Iles, perçurent le bruit d'un fort moteur, puis virent un avion de tourisme de couleur grise dont ils ne purent distinguer les numéros qui, soudain, « piqua du nez », rasa un instant la mer et disparut sous les flots.

La vedette *Yvon* força de vitesse vers l'endroit exactement déterminé où l'accident était survenu et, durant une heure, explora minutieusement le lieu de la catastrophe. Durant tout ce temps, du reste, M. Lucas resta en vigie au haut du mât de son embarcation. Toutes les recherches étant demeurées vaines, la vedette est revenue à terre.

Le syndic des gens de mer à Perros-Guirec, immédiatement informé, a avisé d'urgence M. Guet, administrateur de l'inscription maritime à Lannion et l'officier de gendarmerie du même lieu, qui vont faire procéder à de nouvelles recherches et ouvrir une enquête à l'effet d'identifier l'appareil.

Le sinistre est survenu à 10 kilomètres du continent.

Grand incendie en Savoie

Thonon, 13 mars.

Hier dimanche, après midi, un violent incendie a éclaté au magasin « Au prix de fabrication » à Thonon. Malgré l'effort des pompiers, les marchandises ont été complètement détruites. Les dégâts sont évalués à cent mille francs français. Le sinistre a été causé par un calorifère surchauffé.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Henry Houssaye. — *Le retour de Napoléon* (de l'île d'Elbe à Paris). In-16 Jésus sous couverture illustrée en héliogravure, orné de quatre planches hors texte en héliogravure. Prix : 3 fr. 75. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Le 1^{er} mars 1815, à 3 heures du matin, Napoléon débarquait au Golfe Juan, avec quelques soldats. Il allait reconquérir la couronne impériale. Pressé par son destin, il avait quitté, trois jours auparavant, l'île d'Elbe, où l'avaient envoyé, après son abdication, les Alliés. En quelques étapes, presque sans troupes, par le seul prestige de son nom, il traverse la France et s'installe aux Tuileries, d'où fuit Louis XVIII.

Sur la hardiesse de cette entreprise, Chateaubriand a écrit : « Lorsque Napoléon passa le Niémen à la tête de quatre cent mille fantassins et de cent mille chevaux pour faire sauter le palais des czars à Moscou, il fut moins étonnant que lorsque, rompant son ban, jetant ses fers au visage des rois, il vint seul, de Cannes à Paris, coucher paisiblement aux Tuileries. »

Ce « vol de l'Aigle » à travers la France, l'un des plus illustres historiens napoléoniens, Henry Houssaye, de l'Académie française, l'a conté dans l'un des trois volumes de son fameux ouvrage *1815*. Un grand éditeur a eu l'heureuse idée d'en détacher les pages relatives au prestigieux retour de l'île d'Elbe.

CHANGES A VUE

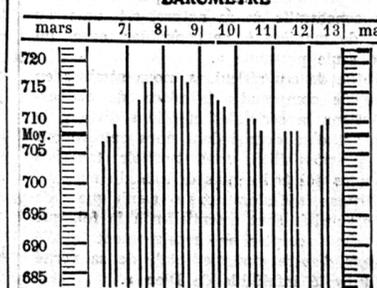
Le 13 mars, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 22	20 42
Londres (1 livre sterling)	17 75	17 95
Allemagne (100 marks or)	122 20	123 20
Italie (100 lires)	26 20	26 40
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	15 15	15 35
New-York (1 dollar)	—	—
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	72	72 40
Madrid (100 pesetas)	43 40	44 40
Amsterdam (100 florins)	207 50	208 50
Budapest (100 pengö)	—	—

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

13 mars

BAROMETRE



THERMOMETRE

mars	7	8	9	10	11	12	13	mars
7 h. m.	4	6	2	4	3	3	4	7 h. m.
11 h. m.	7	8	6	8	5	5	4	11 h. m.
7 h. soir	6	6	6	6	7	7	7	7 h. soir

Les conférences de Carême de Notre-Dame de Paris

Paris, 12 mars.

L'immense auditoire qui se presse autour de la chaire de Notre-Dame de Paris se montre plus attentif et plus intéressé que jamais aux conférences que lui adresse le R. Père Pinard de la Boullaye. Elles sont pourtant, cette année, en raison du sujet qu'il traite, particulièrement austères, puisque c'est d'un exposé méthodique du dogme lui-même de l'Incarnation qu'il s'agit. Mais cet exposé est si lucide et, par instant, si émouvant, qu'il captive les cœurs, en même temps qu'il instruit les esprits.

Dimanche dernier, le R. Père Pinard de la Boullaye avait répondu à cette question : *Pourquoi le Verbe s'est fait chair* ; aujourd'hui, le mystère de l'Incarnation ayant été ainsi replacé dans l'ensemble du plan divin, il a fait un pas en avant et abordé l'étude du *Mystère de l'Homme-Dieu*. « Nous nous trouvons, a-t-il dit, dans son exorde, en présence de faits, à savoir, en présence de déclarations fréquentes et claires, par lesquelles le Christ s'est désigné, non comme un homme régi à la fois par deux Personnes, l'une humaine, l'autre divine, mais en toute rigueur, comme une Personne divine, possédant deux natures, l'une de tous points semblable à la nôtre, l'autre exclusivement propre à Dieu, bref, comme un homme qui est Dieu. » Tel est le mystère qui s'impose à notre foi, qu'il ne saurait s'agir d'expliquer sans qu'il y demeure aucune obscurité, mais qu'il faut, au moins, s'appliquer à comprendre.

Tout d'abord, l'attitude de l'Eglise, au cours des siècles, à l'égard de ce dogme, doit frapper nos esprits. Les apôtres, a-t-on dit, n'ont pas vu exactement, au début de l'ère chrétienne, les difficultés qu'il suscite ; elles ne se sont manifestées que plus tard, quand lui fut appliquée la réflexion philosophique ; nous sommes donc libres de lui donner aujourd'hui un sens acceptable pour nous. Non, a répondu l'éminent apologiste, nous n'avons pas cette liberté d'interprétation, pour la toute simple raison que nous ne pouvons en user sans nous séparer de l'Eglise qui a maintenu, toujours, contre toutes les hérésies, la croyance primitive, dans toute sa pureté, et n'en a jamais autorisé aucune interprétation qui ne fut pas celle de toute sa tradition. Sans doute, il nous demeure permis d'en proposer des explications même assez divergentes, mais nous ne pouvons prétendre « réformer la foi des premiers âges ou le texte même des paroles de Jésus » pour réduire « un enseignement divin aux seules conceptions agréées par la philosophie du jour ». Tous ceux qui l'ont fait, d'ailleurs, ont ruiné, entre eux, l'unité dans la foi, si bien que, maintenant, les fidèles de ces groupes religieux ne savent plus « au nom de qui leur parle celui qui se présente pour les instruire ».

On remarquera, notons-le au passage, la portée générale de cette argumentation, tirant d'un fait d'histoire ; la conservation intacte du dogme primitif dans l'Eglise catholique, toutes les conséquences qu'il entraîne.

Mais nous voici, — et ce fut la seconde partie, — en face du mystère. Quelle explication va donc nous être donnée de l'unité de personne dans le Christ ? Celle-ci, qui nous permet, au moins, de le concevoir, à savoir, que la nature humaine, au lieu d'être abandonnée à elle-même, fermée, en quelque sorte, sur elle-même, est unie à la personnalité du Verbe, qui la traite, pour ainsi dire, comme le prolongement de son moi. Pour nous mener à cette conclusion, le R. Père a pris soin de distinguer et de décrire d'abord ce qu'il a appelé les « diverses formes ou degrés des communications divines » : notre corps et notre âme substantiellement unis, et Dieu, « hôte infini qui habite en nous », selon la parole bien connue de l'apôtre saint Paul : « En lui, nous vivons, nous nous mouvons, nous sommes. » Il soutient notre existence, il concourt à chacune de nos actions. Il peut faire plus encore : intervenir en nous par des apports de force et de lumière ; c'est l'union à laquelle sont appelés les prophètes et les saints. Et ce n'est pas tout. Nous pouvons être divinisés par adoption, et c'est un troisième degré d'union. Mais voici, dans le Christ, « le dernier degré des libéralités divines : une créature privilégiée, sans rien perdre des éléments constitutifs de sa nature, est unie au Verbe, de manière à ne constituer avec lui qu'une seule personne ».

A l'aide de ces réflexions, nous sommes en mesure de comprendre la place de l'Incarnation dans la série des effusions divines, le sens exact d'un dogme dont nous entrevoyons ainsi la possibilité, sans pouvoir toutefois éclairer les points les plus délicats du mystère. Mais il nous faut alors nous souvenir que « de telles obscurités sont essentielles à la foi, que croire, c'est accepter un enseignement révélé sans voir d'autre garantie totale de sa vérité que l'autorité infaillible de Dieu ».

A ces minutieux développements, le R. Père en a encore ajouté d'autres, qu'il serait trop long de résumer ici et qui demandent à être lus et médités, d'un cœur et d'un esprit attentifs ; puis il en est venu, dans une troisième partie, à l'examen, qui fut plus rapide, des conséquences du dogme catholique de l'unité de personne dans le Christ.

Il en a surtout souligné et présenté trois, de souveraine importance pour notre conduite chrétienne : le droit strict du Christ au titre de Fils de Dieu ; son droit, strict aussi, à l'adoration, ou tout honneur qui s'adresse à sa personne même ; le droit, enfin, de sa nature humaine à des grâces exceptionnelles.

C'est cette foi en l'Homme-Dieu qui a soutenu les premiers disciples du Sauveur. A cause d'elle, « tout leur était croyable, ou plutôt indubitable : l'assistance à attendre de Jésus dans la lutte incessante qui doit faire prévaloir sur les convoitises des sens les tendances idéales de l'âme, le pardon des fautes

passées et les défaillances toujours à craindre, la béatitude enfin, la béatitude inouïe qu'il leur avait promise ». C'est cette foi que nous devons garder à notre tour, en considérant, d'une part, l'angoisse qui étreint ceux qui l'ont abandonnée, en comprenant, de l'autre, la bienfaisance de cette sévérité nécessaire avec laquelle l'Eglise catholique la préserve de tant d'interprétations captieuses qui menaceraient d'acclimater, avec leurs suites funestes, les pires négations.

Cette seconde conférence, sur le *Mystère de l'Homme-Dieu*, prononcée avec cette conviction calme qu'on connaît au prédicateur de Notre-Dame, fut vraiment belle et impressionnante. Elle a certainement servi à mettre la vérité à la portée de toutes les intelligences. E. B.

Automobilisme

Le Salon de Genève

Favorisé par le beau temps, le Salon de l'automobile de Genève remporte un succès qui dépassera, semble-t-il, celui de l'exposition de l'an dernier.

Vendredi, de 4 à 7 h., 5203 personnes ont visité le Salon, soit 312 de plus qu'en 1932. Samedi, on a enregistré 8760 entrées (8220, l'an dernier).

Hier dimanche, dès l'aube, la circulation fut intense sur toutes les routes qui conduisent à Genève. De très nombreuses automobiles sont notamment arrivées par la route de Lausanne. On a noté, d'autre part, aux alentours du Palais des expositions, beaucoup de voitures portant des plaques étrangères. Le soir, les trains furent pris d'assaut.

Il y a eu hier 17.718 entrées et le bureau des Chemins de fer fédéraux a timbré 3857 billets (17.441 et 3418 en 1932).

Le rallye et le kilomètre en côte de Genève

Samedi, le rallye traditionnel avait réuni bon nombre de conducteurs, intéressés par la formule nouvelle qu'avait établie l'Automobile-Club de Suisse.

Cette formule comportait : a) un parcours qui devait se rapprocher le plus possible de 300 kilomètres ; itinéraire désigné d'avance par les engagés ; b) une vitesse moyenne qui devait, sur ces 300 km., être de 40, 45 ou 50 km.-heure, selon la cylindrée de la voiture concurrente ; c) enfin, une épreuve de souplesse après l'arrivée à Genève, à disputer sur le quai Charles-Page, et consistant à couvrir d'abord 100 mètres à la plus faible allure possible sans caler le moteur ni arrêter la voiture ; puis, sans transition, 100 mètres à la plus forte accélération.

Ce dernier concours avait attiré une foule considérable sur le quai Charles-Page.

Le rallye a été gagné par M. Petermann, sur Chrysler, parti de Delémont ; 2. M. Ducommun, sur Ford « V-8 », parti de La Chaux-de-Fonds ; 3. M. Henrioud, Lancia ; 4. M. Theilkaes, Falcon-Knight ; 5. M. Ringer, Singer.

Hier matin, dimanche, la course de côte du kilomètre, sur la route du Grand-Saconnex, près de Genève, a remporté un vif succès. Il y avait, malgré la fraîcheur du temps, plus de 6000 spectateurs.

Le départ avait lieu lancé pour les motocyclistes, arrêté pour les automobiles.

Les diverses catégories motocyclistes ont été gagnées par Bianchi (Guzzi 250 cm³) ; Betsch (Terrot 350 cm³) et Ischy (Motosacoche 350 cm³) ; Betsch, encore (Terrot 500 cm³) et Aubert (Norton 500 cm³) ; Cudet (Norton 750 cm³) ; enfin, Kirsch, sur Universal 1000 cm³, en 26 sec., soit à la vitesse moyenne de 138 km. 462 (meilleur temps des motocyclistes).

La course des side-cars a suivi. Se sont classés premiers : Frey, sur Motosacoche 350 cm³, Aubert, sur Norton 600 cm³ (2. Mewly, sur A. J. S.), et Kirsch, sur Universal 1000 cm³ (le kilomètre en 28,4 sec., soit à la vitesse moyenne de 125 km. à l'heure ; meilleur temps des side-cars).

Vinrent enfin les automobilistes. Maurer, sur Voisin, a remporté la première place en catégorie 2 à 3 litres, tourisme, faisant le parcours, départ arrêté, en 42,3 sec. (moyenne : 84 km. 507), réalisant le meilleur temps de la classe tourisme, battant des voitures d'une cylindrée double.

En catégorie sport, le meilleur temps a été fait par Villars, sur Alfa-Roméo à compresseur : 32 sec., soit une vitesse de 111 km. 111.

En catégorie course, Stuber, sur Bugatti à compresseur, a fait 28,4 sec. (125 km.) ; 2. Braillard (30,1 sec.).

AVIATION

Le raid Suisse-Australie de l'aviateur Nauer

L'aviateur suisse Nauer, qui tente un raid de Suisse en Australie, a effectué hier, dimanche, la troisième étape de son voyage : Brindisi-Athènes. Nauer doit quitter Athènes aujourd'hui, à destination du Caire.

LA VIE ÉCONOMIQUE

14 millions de chômeurs aux États-Unis

La Fédération américaine du travail a reçu, ces jours derniers, des renseignements qui démontreraient que le nombre total des chômeurs aux États-Unis a maintenant atteint le chiffre record de 14 millions.

Calendrier

Mardi 14 mars

Sainte MATHILDE, impératrice

Sainte Mathilde se distingua par sa piété et sa grande charité envers les pauvres.

LES SPORTS

Deux matches internationaux

Hier dimanche, à Zurich, s'est disputé le match de football Suisse-Belgique. Il y avait près de 25.000 spectateurs. La partie fut très égale, les joueurs suisses prenant cependant quelque avance, que les Belges, chaque fois, s'efforcèrent et réussirent à rattraper. Le premier but fut marqué par les Belges ; les Suisses égalisèrent par l'entremise d'un des frères Abbelegn. L'autre des deux frères marqua les autres buts.

Une minute avant la fin de la partie, la Suisse gagnait par 3 buts à 2. Une faute légère d'un de nos arrières, la sévérité trop grande de l'arbitre, l'Anglais Rous, et les Belges marquèrent leur troisième but, finissant ainsi la partie à égalité. Ce fut un beau vacarme, le public envahissant le terrain et réclamant à cor et à cri, mais en vain, l'annulation de ce but.

Minelli, von Känel et les deux frères Abbelegn furent les meilleurs joueurs de l'équipe suisse. Une fois de plus, la ligne intermédiaire se révéla peu efficace.

A Stuttgart, hier également, l'équipe suisse B a rencontré l'équipe de l'Allemagne du sud. Le match est resté nul, aucun but n'ayant été marqué.

Dans l'équipe suisse, le gardien, Schlegel, a fait une belle partie grâce à sa sûreté et à son calme. Les deux arrières ont été bons. Chez les demis, Baumgartner a été le meilleur. En avant, les deux ailiers ont fort bien joué ainsi que le centre. Les deux inters, par contre, n'ont pas assez souvent tiré au but.

Le football suisse

Hier, dimanche, pour le championnat de football de première ligue, Montreux a battu Etoile-Chaux-de-Fonds, par 3 buts à 0. En deuxième ligue, en Suisse romande, Servette II a battu Nyon, 4 à 2 ; Sion, Concordia-Yverdon, 7 à 7. Monthey et Vevey ont fait match nul, 3 à 3. En Suisse centrale, Chaux-de-Fonds II a battu Nidau, 4 à 1 ; Cercle des sports (Bienne), Gloria (Le Locle), 4 à 2 ; Tavannes, Fleurier, 3 à 1. Granges II et Central-Fribourg ont fait match nul, 1 à 1.

Il y a eu, hier, de nombreux matches dits amicaux. Citons : Zurich-Berne, 3 à 2 ; Young-Fellows-Boujean, 6 à 0 ; Lausanne-Cantonal (Neuchâtel), 8 à 0 ; Servette-Urania (Genève), 4 à 1 ; Etoile (Carouge)-Racing (Lausanne), 4 à 2.

Echos de partout

L'APPÉTIT D'UN CHIRURCIEN

On se plaint de plus en plus, dans les grandes villes, que les honoraires des chirurgiens s'élèvent à des hauteurs stratosphériques. Il y a longtemps que la progression a commencé.

Un membre éminent de la Faculté de Vienne, le professeur Gussenbauer, avait eu, un jour, à opérer d'urgence un archiduc apparenté de près à l'empereur François-Joseph. L'opération était délicate et dangereuse ; elle réussit cependant.

A quelque temps de là, l'aide de camp de l'archiduc alla trouver le chirurgien et lui dit :

— Docteur, Son Altesse impériale voudrait savoir ce que, pour les honoraires de votre opération, vous préférez : la croix de l'ordre de François-Joseph ou 20.000 florins ?

Le chirurgien garda d'abord le silence, puis répondit :

— Revenez demain, je vous prie. Je vais réfléchir.

Deux jours plus tard, l'officier reparut et demanda :

— Alors, docteur, que dois-je dire à Son Altesse impériale ?

Et le docteur Gussenbauer, sur un ton tout simple :

— Dites que ce ne sera ni la croix de l'ordre de François-Joseph, ni 20.000 florins, mais 40.000 florins.

DANS LA CRISE BANCAIRE AMÉRICAINE

Par suite de la crise bancaire aux États-Unis, la physiologie des rues de certaines villes américaines est assez imprévue. Nombre de gens qui étaient allés à Washington, à l'inauguration présidentielle, furent pris de cour pour la soudaineté de l'événement et ne purent se servir de leur carnet de chèques, réduits pour la plupart à emprunter, pour payer leur note d'hôtel, à des connaissances qui avaient des réserves. On raconte que M. John Rockefeller, qui a l'habitude de donner des pourboires en pièces neuves, étant sorti à pied et ayant arrêté un taxi en cours de route, a constaté qu'il avait juste assez de monnaie pour payer sa course.

MOT DE LA FIN

Tristan Bernard, l'humoriste français, était encore, il y a quelques années, un fervent de la bicyclette, mais il ne se servait que de machines à grand développement.

— Pourquoi cela ? lui demanda un ami.

— Parce que je fais toutes les montées à pied.

UNION COOPÉRATIVE IMMOBILIÈRE

Siège social : 6, rue Petitot, Genève

Dividende de 1932

Coupon No 4

payable dès ce jour au siège

social et chez :

Duret & Baumgartner, 33, rue

de Bourg, Lausanne ;

Curty, 23, Bd. de Pérolles,

Fribourg ;

F. Junier, 8, r. du Seyon,

Neuchâtel ;

R. Gerster, 8, Hotelg., Berne.

FRIBOURG

Les conférences

des jeunes gens de Saint-Nicolas

Demain soir mardi, à 8 h. 1/2, aura lieu la seconde conférence organisée par le Cercle des jeunes gens de Saint-Nicolas. M. Chérix, professeur à l'Institut de français de l'université de Fribourg, parlera de *Dante, le pèlerin de l'enfer et du ciel*.

La gloire du Dante, père de la poésie italienne, est universelle ; c'est de son œuvre principale, *La divine Comédie*, ce poème tout empreint d'un charme mystérieux, que nous entretiendra le conférencier. M. le professeur Chérix est un admirateur du Dante. On peut être assuré dès lors qu'il interprétera excellemment. Avec l'admirable talent qu'il a de créer une atmosphère (qu'on se rappelle sa conférence sur Ramuz, il y a deux ans), M. Chérix saura conduire ses auditeurs, en l'aimable compagnie de Virgile et de l'idéale Béatrix, dans ces « cercles de l'enfer », puis faire admirer cette « rose mystique » qu'est le ciel du Dante.

M. Chérix réserve à son auditoire une heure agréable de plaisir artistique.

Association des sacristains

de la Suisse romande

Le comité d'initiative, en présence de M. le chancelier Arni et de M. l'abbé Schwaller, directeur diocésain, a décidé de convoquer les sacristains de la Suisse romande à une assemblée générale pour la fondation officielle de l'Association.

Cette assemblée aura lieu le mardi 21 mars, à 2 h. de l'après-midi, à la salle paroissiale de l'église de Saint-Pierre (entrée sous la tour), à Fribourg.

Les sacristains sont priés de bien vouloir réserver ce jour du 21 mars pour participer à cette assemblée générale. Un effort leur est demandé, mais c'est pour le bien de cette profession, très recommandée par nos vénéralés évêques suisses.

Voici l'ordre du jour : allocution de M. le directeur diocésain ; rapport sur l'activité du comité d'initiative ; lecture et approbation des statuts ; nomination du comité central ; divers.

Après l'assemblée, visite à l'église Saint-Pierre, qui sera pour tous d'un grand intérêt.

Société des arts et métiers

Demain soir, mardi, 14 mars, à 8 h. 1/2, au restaurant du Gothard (1^{er} étage), la Société fribourgeoise des arts et métiers aura son assemblée annuelle. En plus des tractanda statutaires, on traitera la question d'une Association de cautionnement pour les artisans fribourgeois. Le rapport sera présenté par M. le Dr Delabays, directeur de l'Ecole professionnelle.

Depuis longtemps déjà, les organisations professionnelles se préoccupent de la question des crédits, mis en corrélation avec une comptabilité artisanale bien comprise. Aussi doit-on féliciter l'Union cantonale des arts et métiers d'arriver à réaliser la création d'une association de cautionnement.

Il est à souhaiter que l'assemblée de demain soir soit très fréquentée et qu'elle attire surtout les artisans, pour lesquels cette question aura un intérêt vital.

Œuvre de la Maternité

Ainsi que chaque année, au début du Carême, l'œuvre de la Maternité se recommande à la bienveillance de ses membres afin qu'ils fassent bon accueil aux cartes de remboursement qui leur seront présentées.

L'œuvre a secouru, en 1932, 83 mères indigentes et distribué 75 layettes complètes, de nombreux objets de literie et tous les secours nécessaires en pharmacie. Elle s'efforce de faire tout le bien moral et matériel qui est en son pouvoir. Le comité de l'œuvre fait appel à toutes les personnes charitables qui voudraient bien lui venir en aide, soit comme membres actifs, soit par des dons en argent ou en nature. La plus petite obole sera reçue avec grande reconnaissance au siège de l'œuvre, 244, rue de Morat.

Récital de piano

La Protection de la jeune fille, à Fribourg, a obtenu de M^{me} Gérauda Böhmer de bien vouloir donner un concert au profit de l'œuvre. Ce grand concert aura lieu le dimanche 19 mars, à 5 h. 1/2, dans la salle du Capitole. Au programme figureront des œuvres de J.-S. Bach, F. Bach, Windigeroff, Liszt et Brahms.

Comme l'a dit un journal, M^{me} Böhmer « exerce son art avec une dignité presque religieuse ». « C'est une personnalité calme qui donne ce qu'elle a de plus noble et de meilleur. Par son interprétation toute spéciale, elle exerce un charme mystique sur ses nombreux auditeurs. Sans jamais tomber dans la sentimentalité, elle maîtrise le lyrisme de Schumann avec une rare puissance, de même que, dans les passages les plus ardens de la musique moderne, elle déploie une vigueur sans pareille ».

Dans les grands centres musicaux, Berlin, Brême, Cassel, Augsburg, Munich, on a beaucoup admiré M^{me} Böhmer. « Avec admiration et respect, nous rendons hommage à une artiste de rare talent qu'un sort heureux a douée de dons que peu d'élus reçoivent en partage », dit un journal. Le jeu expressif et enchanteur de M^{me} Gérauda Böhmer est spécialement loué et on vante sa profondeur de sentiments remarquable.

A Bayreuth, M^{me} Gérauda Böhmer a fait une impression profonde sur le public. Celui-ci lui fit une ovation. Ce brillant succès lui valut l'insigne faveur d'être invitée par la famille Wagner à partager sa loge d'honneur lors du grand festival de Bayreuth.

Pour la Pierre-qui-Vire

Les amis de la Pierre-qui-Vire remercient très sincèrement les personnes qui, de loin, se sont généreusement intéressées à la vente organisée à Paris par le monastère.

Ils appellent que la souscription sera définitivement close samedi, 18 mars. Les dons sont reçus à l'Imprimerie catholique. (Compte de chèques 11a 54.)

Le concours de ski de la 2^{me} division

Le concours de patrouilles de ski militaires de la 2^{me} division s'est déroulé, hier dimanche, dans la région du Lac Noir et a pleinement réussi. Un temps superbe a favorisé les organisateurs, dont on a apprécié toutes les mesures judicieuses et qui s'étaient efforcés d'apporter aux concurrents le maximum de facilités. Il convient donc de féliciter M. le major Cottier, commandant du bataillon 17 et officier de ski de la 2^{me} division, pour le magnifique succès remporté.

M. le lieutenant Reyff avait été chargé de tracer le parcours. Il sut s'acquitter de sa tâche avec une grande habileté. M. le major Schwaar, commandant du bataillon 16, officier de ski du 7^{me} régiment, fonctionnait comme juge à l'arrivée.

On remarquait la présence de M. le colonel de Diesbach, commandant de la 2^{me} division ; de M. de Graffenried, commandant de la brigade 5. Il y avait de nombreux officiers supérieurs.

Voici les résultats : 1. patrouille du bataillon de fusiliers 19, caporal Ducommun, 2 h. 23 m. 33 sec., a gagné le challenge de la 2^{me} division ; 2. patrouille du bataillon de montagne 17, appointé Mooser, 2 h. 25 m. 11 sec., a gagné le challenge de la brigade de montagne 5 et le challenge du régiment 10 ; 3. patrouille des gardes-frontières du 5^{me} arrondissement, appointé Arletaz, 2 h. 28 m. 50 sec. ; 4. patrouille du bataillon 16, lieutenant Macheret, 2 h. 30 m. 42 sec., a gagné le challenge du 7^{me} régiment pour la troisième fois ; 5. patrouille du régiment d'infanterie 8, 1^{er} lieutenant Cattin, 2 h. 32 m. 48 sec. ; 6. patrouille du bataillon d'infanterie de montagne 14 ; 7. Ski-Club Alpina, Bulle ; 8. patrouille du bataillon de fusiliers de landwehr 108 ; 9. 2^{me} patrouille du bataillon 17 ; 10. patrouille du bataillon de fusiliers 18.

Le matin, avant les concours, une messe a été célébrée, dans les baraquements militaires, par M. l'aumônier Vonderweid, curé de la ville de Fribourg.

La direction de la fabrique de chocolat Villars a eu la délicate attention de combler nos soldats de gentilleses. Elle leur a offert du talismalt et d'autres produits qui furent vivement appréciés.

Après l'épreuve, un dîner a réuni les participants, qui ont été salués et félicités par M. le colonel-divisionnaire de Diesbach, M. le colonel de Graffenried et M. Bariswyl, préfet de la Singine.

Marché de Fribourg

Prix du marché de samedi, 11 mars :
Eufs, la douzaine, 1 fr. 20. Pommes de terre, les 5 litres, 50-60 c. Choux, la pièce, 10-70 c. Choux-fleurs, la pièce, 70 c.-1 fr. 30. Carottes, la portion, 20 c. Poireau, la botte, 20-25 c. Epinards, la portion, 20-25 c. Chichorie, la tête, 10-40 c. Oignons, le paquet, 20-30 c. Raves, le paquet, 20 c. Salsifis (scorsonères), la botte, 50 c. Choucroute, l'assiette, 20-30 c. Carottes rouges, l'assiette, 20 c. Rutabaga, la pièce, 10-20 c. Choux de Bruxelles, les 2 litres, 90 c. Cresson, l'assiette, 20 c. Doucette, l'assiette, 20 c. Pommes, les 5 litres, 70 c.-1 fr. 30. Poires (div. sortes), les 5 litres, 90 c.-1 fr. 20. Citrons, la pièce, 10 c. Oranges, la pièce, 10-20 c. Mandarines, la pièce, 10 c. Noix, le litre, 30 c. Châtaignes, le kilo, 60-90 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr. 20. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 40. Fromage d'Emmental, le demi-kilo, 1 fr. 35-1 fr. 40. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 25-1 fr. 40. Fromage maigre, le demi-kilo, 50-60 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 80 c.-1 fr. 40. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 80-1 fr. 80. Lard, le demi-kilo, 1 fr.-1 fr. 80. Veau, le demi-kilo, 80 c.-1 fr. 80. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 30-1 fr. 70. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3 fr. 50-7 fr. Cabri, le demi-kilo, 1 fr. 50. Grenouilles (le quarteron), 2 fr. 20.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société des patrons bouchers-charcutiers. — Les membres de la société sont invités à assister à la conférence qui sera donnée à la Société fribourgeoise des arts et métiers, demain soir mardi, 14 mars, à 8 h. 1/2, au café du Gothard, 1^{er} étage. Conférencier : M. Delabays. Sujet : *Fondation d'une association de cautionnement*.

Société des patrons coiffeurs. — Les membres de la société sont invités à assister à la conférence sur la *Fondation d'une association de cautionnement*. (Voir ci-dessus.)

Société des patrons boulangers. — Les membres de la société sont invités à assister à la conférence de demain soir, au Gothard.

Société des entrepreneurs. — Les membres de la société sont invités à assister à la conférence de demain soir, au Gothard.

Sous-officiers. — Ce soir, à 6 h., au terrain d'entraînement (ancien cimetière) premier entraînement à la grenade.

Le feu à bord

par Paul Samy

— Oh ! s'exclama Esnault. Il y a là une erreur dont je m'excuse d'avoir été l'auteur involontaire. Il est de mon devoir de la faire cesser aussitôt et je vous remercie de m'en donner l'occasion. J'aime mademoiselle Conception, mais pas pour ce que vous croyez. Certes, je suis flatté que vous ayez pensé que j'avais des vues sur elle et que vous les approuviez, mais je n'y ai point songé. D'abord mon âge s'y oppose...

— Votre âge, Esnault ? Mais vous êtes loin de la cinquantaine !

— Je la frise, car je vais avoir quarante-huit ans. J'avais trente ans quand la guerre m'a pris. Comptez ! Il va y avoir bientôt douze ans de cela et j'ai vieilli du double. Je pourrais être le père de votre fille.

— Chez nous, dit M. Montarroyos, ces différences d'âge ne sont point un obstacle au mariage. J'avais moi-même vingt ans de plus que ma femme quand je l'ai épousée.

— Mais vous ne l'aimiez pas comme un père aime sa fille, fit tristement Esnault. Or, l'affection que je porte à Mlle Conception est vraiment et totalement paternelle. Je lui suis attaché parce qu'elle me rappelle ma propre fille.

— Vous avez une fille ? Vous êtes marié ?

— Je l'ai été. Ma femme est morte en me laissant une enfant qui aurait aujourd'hui l'âge de votre aînée.

— Que ne l'avez-vous prise près de vous ?

— Parce que, dit Esnault, et c'est là le tourment de ma vie, je ne sais pas ce qu'elle est devenue.

Et il raconta à son compagnon comment il l'avait perdue et quelles longues et inutiles recherches on avait entrepris pour la retrouver.

— Cependant, ajouta-t-il, je n'ai pas perdu l'espoir qu'elle me soit un jour rendue. Je vis de cet espoir, mon cher ami. Il emplit ma pensée et c'est la cause de cette tristesse que vous lisez parfois sur mes traits. Pardonnez-moi si j'ai cherché un adoucissement dans la vue et la douce fréquentation de votre fille à laquelle je donne les traits et les grâces qu'aurait la mienne. Je me suis nourri de cette illusion, sans songer qu'on pût y voir, comme vous l'avez vu, la marque d'un autre sentiment.

Il s'arrêta et pendant un court instant ils se turent, ajoutant leur silence à celui d'une nuit féérique que troublaient seulement les appels lointains des sirènes des bateaux qui traversaient la baie.

Au bout d'un moment, Esnault reprit d'une voix émue :

— J'espère, mon cher ami, que Mlle Conception ne s'est point méprise sur la nature de mes attentions pour elle. Je ne suis pas assez fat pour penser que ma personne peut mériter une inclination de sa part et je serais désolé d'avoir pu troubler le cœur de votre fille.

— Je ne crois pas, Esnault, que les choses en soient arrivées là, mais j'en causerai avec sa mère qui, au besoin, remettra les choses au point. Vous ne voyez pas de difficulté à ce que je divulgue le secret que vous venez de me confier ?

— Aucune, répondit Esnault. Si je ne vous ai point mis au courant plus tôt de ma peine, c'est parce que cette peine m'était tout intime et n'avait point place dans nos préoccupations d'affaires.

— Vous mériteriez que je vous en veuille, dit M. Montarroyos, en serrant la main de son compagnon, de n'avoir pas eu confiance en mon amitié. Outre qu'une peine partagée peut être moins lourde, votre confiance m'eût évité de vous faire subir cet entretien, aussi gênant pour moi que pour vous.

— Et, interrompit Esnault, qui m'oblige à un devoir pénible.

— Lequel donc ?

— Celui d'espace mes visites chez vous ou, tout au moins, d'éviter de me rencontrer seul avec Mlle Conception.

— Vous plaisantez, Esnault. Vos absences seraient remarquées par ma cadette et par nos proches et mal interprétées. Non, ne changez rien, je vous prie, à nos relations ; elles doivent rester familiales comme par le passé.

— Soit, dit Esnault. Ce me serait d'ailleurs un chagrin de ne plus pouvoir me retremper de temps à autre au milieu de vous. La solitude n'est souvent très lourde dans cet hacienda de Santa-Rosa, au point qu'il m'arrive parfois de songer à liquider mes terres et mes usines à n'importe quel prix.

— Dans quel but ? Et cela au moment où vos affaires sont si florissantes ?

— Elles m'ont donné, mon cher ami, plus que je ne l'espérais. Ma fortune, je l'ai aussitôt dans l'intention de faire une riche héritière de ma fille retrouvée. Elle est trop considérable pour mes seuls besoins.

— Vous auriez donc l'intention de rentrer en France ?

— Pas tout de suite, mais dans un an peut-être, quand j'aurai trouvé des acquéreurs. Il me tarde, voyez-vous, de revoir mon pays. Je l'ai quitté pauvre ; j'y retournerai avec des richesses qui me permettront de tout mettre en œuvre pour retrouver les traces de mon enfant. C'est désormais le seul but de ma vie.

Ils remontèrent vers la riche villa où, sous la véranda enfouie dans la verdure fleurie des bougainvilliers, Mme Montarroyos et ses filles les attendaient autour d'une table garnie de boissons glacées.

Ils n'y devinèrent pas longtemps, car Esnault prétextait pour se retirer dans sa chambre l'obligation de partir le lendemain de bonne heure pour ses terres de Santa-Rosa.

Les jeunes filles ne tardèrent pas à l'inviter, laissant leurs parents en tête-à-tête.

Sur un signe de son mari, Mme Montarroyos suivit celui-ci dans un petit salon qui les isolait de la domesticité et M. Luis, comme on l'appelait familièrement, mit sa femme au courant de la conversation qu'il avait eue avec M. Esnault.

— J'ai peur, lui répondit celle-ci, après l'avoir écouté, que Conception se soit vraiment éprise de notre ami. Il était facile de le deviner par le plaisir qu'elle éprouvait à chacune de ses visites et par le soin qu'elle mettait à s'entretenir seule avec lui durant les promenades qu'ils faisaient ensemble à travers le parc. Pensant que M. Esnault, qui aimait sa conversation et recherchait sa présence, pouvait avoir la pensée de s'en faire aimer et de l'épouser, je ne fis rien pour entraver un projet que toi et moiussions approuvé. Il se

peut que nous nous trompions du côté de Conception. Dans le cas contraire, nous ne devons pas la laisser dans cette illusion et je m'arrangerai pour qu'elle ne poursuive point un rêve qui, d'après M. Esnault, est irréalisable.

— Je souhaite, dit M. Montarroyos, que ta révélation ne cause aucune peine à cette enfant d'une nature si sensible et un peu trop romanesque.

— Comme le sont toutes les filles de notre pays, fit la mère, et c'est ce qui leur cause tant de déboires dans la vie. Le cœur chez elles domine toujours la raison.

— T'en plaindrais-tu ? demanda en riant M. Montarroyos.

— L'exception confirme la règle. Tu fus le cœur, la raison mena d'abord le mien. Ce fut très bien.

— Et cela l'est toujours, dit M. Luis en embrassant sa femme.

Celle-ci n'eut pas de peine, le lendemain, à amener la conversation entre sa fille aînée et elle sur M. Esnault, durant l'absence de la cadette qui était allée suivre un cours de l'Université.

Conception et sa mère se tenaient au salon, occupées chacune à une broderie.

(A suivre.)

CACHETS DU
supplément : **migraines**
maux de dents
et toutes douleurs
D. FAIVRE

Pour l'église d'Ependes

Il y a eu une erreur dans la liste des dons reçus pour l'église d'Ependes. La paroisse de Léchelles-Chandon a envoyé 50 francs et non 30 francs.

Radio

Mardi, 14 mars

Radio-Suisse romande

12 h. 40 (de Lausanne), gramo-concert. 13 h. 40, Informations financières. 15 h. 30, Quintette Radio-Lausanne. 16 h. 15 (de Lausanne), intermède de chant, par Mme Irène Amiet. 16 h. 30 (de Lausanne), pour madame. 18 h. « Hygiène mentale et cinéma », par M. le docteur Repond, directeur de la maison de santé de Malevoz (Valais). 18 h. 30 (de Genève), leçon d'anglais. 19 h. (de Genève), radio-chronique. 19 h. 20, correspondance parlée. 19 h. 30, « Ma discothèque », par M. Aloys Mooser. 20 h., concert. 21 h. 5, « Petite gazette de la semaine ». 21 h. 15, récital de violoncelle, par M. Gérard Hekking, professeur au Conservatoire de Paris. 22 h., dernières nouvelles. 22 h. 10, « Les travaux de la Société des nations ».

Radio-Suisse allemande

12 h. 40 et 15 h. 30, concerts par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 20 h. (de Berne), concert symphonique par la Société de musique bernoise.

Stations étrangères

Munich, 16 h. 45, concert symphonique. Hambourg, 19 h. 30, concert récréatif. Stuttgart, 12 h., concert populaire. 19 h. 30, opéra retransmis de Francfort. Heilbronn, 20 h. 5, « La Tosca », opéra, de Puccini. Londres national, 20 h. 20, concert par une fanfare. Vienne, 17 h. 15, concert d'orchestre. Radio-Paris, 21 h., « Les joyeuses comédiennes de Windsor », drame de Shakespeare. Strasbourg, 20 h. 45, concert d'orchestre. Prague, 19 h. 30, concert par la musique du 4^{me} régiment de ligne.

PUBLICATIONS NOUVELLES

La vie en Russie soviétique

La description de la vie de la population en Russie soviétique est un des moyens de propagande le plus fréquemment employés par les communistes pour appuyer leur propagande.

Ils nous présentent la Russie comme le pays du « socialisme triomphant », où régneraient la paix et le bien-être. Par des assertions mensongères, appuyées sur des statistiques faussées selon leurs conceptions, les communistes décrivent l'aspect riant (!) du « paradis rouge ».

La *Documentation anticommuniste* (56, rue Vitquin, à Bruxelles), dans son numéro 3, a donné, en se basant sur la presse officielle soviétique, le tableau de la vie ordinaire de la population russe sous le joug communiste.

Passant en revue les divers aspects de la vie quotidienne des travailleurs et des « mères du pays », cette étude dévoile la misère dans laquelle se débat la population urbaine et rurale. Elle montre les conditions de vie de l'ouvrier : logement, alimentation, ravitaillement et loisirs.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

Perdu

une valise contenant les effets d'un footballeur, entre Estavayer et Fribourg. 11101. La retourner au F. C. Rosia, à Estavayer.

Plaques de St-Christophe
130, Place Saint-Nicolas, et Pérolles, 38, Fribourg
FRIBOURG

Le conseil communal de Broc fait part du décès de son dévoué membre

Monsieur Gustave MAILLARD

peintre

L'enterrement aura lieu à Broc, mardi, 14 mars, à 10 heures.

La Société de tir de Forel-Autavaux-Montbrelloz fait part de la perte douloureuse qu'elle vient d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis ROULIN

feu Jean, son regretté membre fondateur

décédé le 10 mars, à l'âge de 74 ans. L'enterrement aura lieu à Forel, le 14 mars, à 9 h. 1/2.

Monsieur Robert Borcard et ses enfants : Simone, Lucienne et Raymond, à Grandvillard ; M. et Mme Pierre Musy-Borcard, à Grandvillard ; M. et Mme Alexis Musy-Aebischer et leurs enfants, à Grandvillard ; M. et Mme Pierre Borcard-Raboud et leurs enfants, à Lausanne ; Mlle Marie Borcard, à Grandvillard ; M. Sixte Borcard, à Grandvillard ; M. et Mme Casimir Borcard et leurs enfants, à Grandvillard et Paris ; M. l'abbé Moura, révérend chapelain, à Posat ; Mme veuve Julie Pillanet et ses enfants, à Grandvillard ; M. et Mme Marc Borcard et leurs enfants, à Grandvillard ; Mme veuve Hélène Musy, à Grandvillard ; M. Joseph Pillanet, à Grandvillard, ainsi que la très nombreuse parenté, à Grandvillard, Bulle, Romont, Leysin, Fribourg, Berne, Broc, Villars-sous-Mont, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine

Madame Eugénie BORCARD-MUSY

pieusement décédée le 11 mars, dans sa 43^{me} année, après une courte maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Grandvillard, mardi, 14 mars, à 9 h. 1/2.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur César Groux, à Payerne, et la famille Lucien Bugnon, à Fribourg, font part de la mort de leur petit

MARIUS

enlevé à leur affection après une courte maladie.

La cérémonie funèbre aura lieu à la cathédrale de Saint-Nicolas, mercredi 15 mars, à 13 heures.

Domicile mortuaire : rue des Bouchers, 78.

Monsieur Hans Förster, professeur à l'Université, Fribourg ; Madame Trude Crass, née Buchholz ; Mademoiselle Hetti Buchholz ; Mademoiselle Hilde Buchholz ; Monsieur Eugen Buchholz ; font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse et mère

Madame Linchen FÖRSTER

née Fuchs, veuve Buchholz

décédée le 11 mars, dans sa 55^{me} année. L'office d'enterrement aura lieu mardi, 14 mars, à 8 h. 1/2, à la cathédrale de Saint-Nicolas.

Départ du domicile mortuaire : Villa Maria-Ward, Schönenberg, à 8 h. 1/4.

CAPITOLE

Dès demain : **BRIGITTE HELM**

dans un film entièrement parlé et chanté en allemand

EINE VON UNS

BELLE VILLA

de maître à vendre, à 5 m. du tram, 12 chambres ou 3 appart., belle vue, situation ensoleillée, chauff. centr., 1500 m² jardin, arbres fruitiers en plein rapport. Facilités de paiement. Pour avril ou juillet, à louer le rez-de-chaussée, 4 chambres, bains, véranda vitrée. — S'adresser : bureau des locations Python-Page. 11093

CINEMA ROYAL

PROLONGATION **FILS DE RADJAH**

avec RAMON NOVARRO

fait salle comble. Ce soir, à 20 h. 30, irrévocablement, dernière représentation. 5-63

Par conséquent, la première séance de « ATLANTIC » n'aura lieu que demain, mardi.

Tél. 7.14

On demande

quelques bonnes

OUVRIÈRES

pour la confection de chemises d'hommes. Se présenter chez LEVY & Co, 94, Pont Zehringen. 11094

Occasions

A VENDRE, à très bas prix : un mobilier de salle à manger, chêne, un violoncelle, trois quarts. S'adr. à M. H. Gyger, Marly.

JEUNE FILLE

de 16 ans, demande place pour aider dans un ménage où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. 40261

S'adresser à M. Ernest Spring, Vignettaz, 6, Fribourg.

Domestique

On demande, pour entrer tout de suite, un

sachant traire. Bonne vie de famille, petite exploitation agricole. 11091

S'adresser : XAVIER MARCHAND, St-Ursanne.

Vente de forêt

Les bois de M. Joseph FAYRE exposent en vente, par voie d'enchères publiques, mercredi, 15 mars, à 15 heures, à la pinte de l'Union, à Farvagny-le-Grand : une parcelle de forêt de 10,800 m² (3 poses), située à Grenilles (La Verna). 11067

Pr tous renseignements, s'adresser à M. Joseph Schwab, à Farvagny-le-Grand.

Fribourg, le 8 mars 1933. A. Grandjean, notaire. Tél. 9.59

Ventouses

pédicure

Mlle Maria

EMMENEGGER

massuse diplômée

r. du Temple, 1. Tél. 1060

Fr. 4000.-

sont demandés, remboursables en 2 ans. Bonne garantie.

S'adresser sous chiffres P. 40262 F, à Publicitas, Fribourg.

Fromage

maigre, 1/2 gras, 1 fr. le kilo ; Gruyère fin, salé, 1 fr. 90 le kg. Colis 8 kg remboursés. 6181 Z

Müdsbacher - Bosshard, Josefstrasse, 22, Zurich 5.

SALON DE L'AUTOMOBILE, GENEVE, STAND N° 21

HUMBER HILLMAN

Automobiles anglaises de haute qualité et d'ancienne renommée.

26 modèles différents.

Puissance suspendue Induction « Cyclonic » Châssis renforcé en diagonale Rendement brillant

Tenue de route incomparable Toutes glaces « triplex » Carrosserie Pullman

de 6 à 18 CV. Prix depuis Fr. 4350.— à Fr. 19.000.—

Véhicules industriels de tous tonnages.

Agent général pour la Suisse française :

S. BERGER,

17 à 21, avenue d'Echallens, LAUSANNE, (Maison fondée en 1894)

Agent pour le canton de Fribourg :

A. Maradan, Garage des Places, 6, rue du Temple, Fribourg.

A ENLEVER ON OFFRE A LOUER A VENDRE

FIAT 501, conduite int., 4 pl., état parfait. Prix sensationnel. Grandes facilités de paiement. Eventuellement, on échangeerait contre marchandises (fromages, etc.).

Ecrire sous chiffres P. 11092 F, à Publicitas, Fribourg.

quelques fûts ovales à vin et liqueurs de 100 à 300 litres, en bon état. S'adresser : Brasserie du Cardinal. 11095

Eau et électricité. S'adresser à Mlle Guerry, Les Friques (Broye).

RUE DE BOURG 47 LAUSANNE

Les meubles SIMMEN

sont beaux, de qualité, mais pas chers

Offre exceptionnelle durant l'Exposition spéciale du 10 au 25 mars

Créations nouvelles à des prix intéressants

Salle à manger Fr. 1.100.-

Chambre à coucher Fr. 1.130.-

en noyer flammé choisi

Grand choix en meubles qualité

dans tous les prix et pour tous usages



SAURER



Construction Suisse

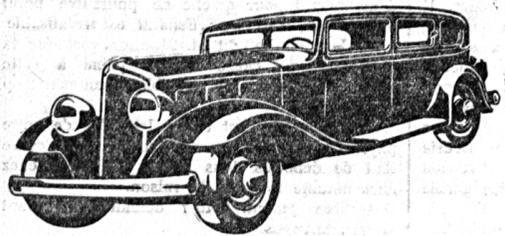
Travail Suisse

Qualité Suisse

Visitez notre Stand 102 au Salon de l'Automobile à Genève

RENAULT

LA PRIMAQUATRE ET LA VIVAQUATRE 11 CV.



LES 4 CYLINDRES LES PLUS MODERNES DU MARCHÉ

- Economiques • Robustes
- Confortables • Élégantes
- Munies des derniers perfectionnements de la technique et des accessoires les plus nouveaux
- Moteur à suspension amortie, supprimant toutes vibrations
- Carburateur à starter
- Boîte de vitesses synchronisée à deux vitesses silencieuses
- Débrayage automatique (sur Vivaquatre) à la demande
- Suspension en trois points
- Main élastique supprimant toute réaction
- Amortisseurs hydrauliques
- Vaste malle arrière
- Glaces de sécurité partout
- Garnitures de première qualité
- Nombreux accessoires
- Calandre en coupe-vent et volets latéraux
- Pare-chocs chromés

LA PRIMAQUATRE 11/35 CV.

voiture brillante et très rapide, conduite notamment la nouvelle conduite intérieure 4 portes, 6 glaces à grande visibilité. Une Primaquatre en conduite intérieure de série a tourné à Montlhéry pendant 3 heures consécutives sous le contrôle de l'A.C.F. à une vitesse moyenne horaire supérieure à 110 kms.

Conduite intérieure Primaquatre avec malle, glaces de sécurité, etc. **5,330**

LA VIVAQUATRE 11/35 CV.

5 ou 7 places. Extrêmement spacieuse et confortable. Elle soutient d'excellentes moyennes. La voiture familiale par excellence

Conduite intérieure Vivaquatre avec malle, glaces de sécurité, etc. **6,980**

CARROSSERIES : Conduite intérieure 4 glaces et 6 glaces Conduite intérieure 2 portes et Coach (Primaquatre). Taxi (Vivaquatre). Conduites Intérieures commerciales.

Vente à crédit avec le concours de Renault-Crédit, Sécheron - Genève

GAUTHIER et C^e
Garage du Capitole, FRIBOURG

Papiers peints

Grand stock en dessins modernes à bas prix 2-2
chez Fr. Bopp, ameublements, rue du Tir, 8, Fribourg. Téléphone 7.63.



Clinique BELLEVUE

Le Landeron sur le lac de Bière

Maladies nerveuses et mentales - Alcoolisme.
Cure de repos et d'isolement - Convalescences. Psychothérapie. - Belle situation. - Confort moderne. Vie de famille. Prix modérés. Prospectus à disposition. Téléphone Neuveville, 37.
Dr H. Bersot, médecin-directeur.

OLÉO

Chauffage au MAZOUT

Devis sans engagement. Bureau technique : Ch. Girod, Courtepin.

LAITERIE

dans bon quartier populaire, sur bon passage, près gare de Genève, agencement moderne, grand comptoir frigorifique, à remettre cause de santé, prix Fr. 12.800.—, recettes Fr. 100-150 par jour.
Ecrire : Laiterie, Case 16699, poste Stand, Genève. 80-3

Le nouveau camion

Fordson

3 tonnes est livrable tout de suite chez DALER Frères, Garage du Capitole. 51-3

Spécialité de ponts basculants des 3 côtés.



De la variété dans vos menus et c'est le succès !

A l'heure actuelle, la ménagère a bien d'autres choses à faire que d'acheter et de préparer, avec peine et perte de temps, tous les ingrédients d'un potage au pot-au-feu. Procurez-vous les potages saucisses Knorr qui vous permettent, en tout temps et à peu de frais, de servir une soupe savoureuse et nourrissante. Demandez toujours et partout le

Potage Knorr forme saucisse

Sous un volume minimum, il nourrit au maximum!

Postiches

soit : perruques, nattes, chignons, etc. Adressez-vous en toute confiance au 10211

SPÉCIALISTE

Louis MÖHR posticheur

Fribourg, 56, rue des Alpes (à côté de l'Aigle-Noir),

petit café

à remettre bon marchand bien, loyer très minime. 4214 S'adresser sous chiffres 1859 J.M., poste restante, Carouge (Genève).

A VENDRE

pour raison de santé : bonne boulangerie-épicerie, 25 sacs farine par mois. Chiffre d'affaire prouvé. S'adresser sous chiffres P 40259 F, à Publicitas, (Neuchâtel.) 1556 Fribourg.

ON DEMANDE

pour le 1er avril, une bonne et forte

jeune fille

dans les 22 à 25 ans, ayant déjà fait du service, pour gros ménage simple, mais soigné. Bons soins et bons traitements. S'adresser par écrit, sous chiffres P 92-23 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

pour le 25 juillet 1933, appartement de 3 chambres et dépendances, boulevard de Pérolles, 59. S'adresser à Mme Cimma, Carrière, 4, Beaugard.

La Société anonyme

Lino-Tapis-Meubles

a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'elle a appelé M. Louis Blanc, de Fribourg, en qualité de gérant de ses magasins de l'avenue des Alpes, 26.

Ses connaissances commerciales, son dévouement, sa probité sont une recommandation pour toutes les personnes désireuses de bénéficier des prix très réduits que s'est imposée la Société anonyme Lino-Tapis-Meubles.

GLYCELIA

une bonne crème de toilette au miel et à la glycérine

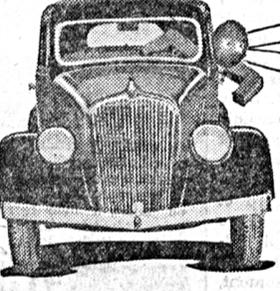
DE WANDER

Préserve la peau des gerçures, sans graisser.

En vente partout.



Société d'assurance sur la Vie
Agence générale à Fribourg : Perrin et Bulliard, agents généraux, Fribourg
Assurances sur la vie de tout genre, Rentes viagères, Assurances collectives



Avec cette voiture vous vous arrêtez deux fois moins souvent devant le distributeur—il vous paraîtra qu'avec cinq litres vous roulez aussi longtemps que si vous vous en aviez dix. Elle a un moteur quatre cylindres et cela est une économie. Le châssis est prévu pour être léger et robuste—le moteur a moins à propulser. Les lignes de carrosserie suivent les courbes profilées d'un avion—moins de résistance à l'avancement et plus de vitesse pour la même puissance. Tous ces facteurs contribuent à l'économie de fonctionnement de la grosse petite voiture. C'est pourquoi vous devez en posséder une—et ceci indépendamment de sa beauté exceptionnelle et de sa distinction.
Venez nous voir et examinez-la—vous serez intéressés.

STUCKY frères

Fribourg



Jolis souliers brides, en noir ou brun talons cubains
Nos 35-42
Fr. 8.80
Kurth, Fribourg

Eleveurs!!!

Les poussins naissent. Avez-vous songé à leur nourriture?
Essayez les produits MAG : vous serez convaincus de leurs grandes qualités nutritives.

Prix spéciaux pour gros éleveurs :

en grains		Pâtée sèche					
50 kg.	25 kg.	10 kg.	5 kg.	10 kg.	5 kg.		
16.-	8.50	3.80	2.20	19.-	10.-	4.40	2.55
13.-	6.75	2.90	1.55	14.-	7.25	3.10	1.65

magasin logés (25 kg. et 50 kg.) en toiles reprises, à 30 et 50 ct. NOURRITURE spéciales pour poulets et poussins seulement par 50 kg **Fr. 26.-** % kg.

Alfred CORBOUD, graines, farines, Fribourg
Téléphone 375 Pérolles, 17



MAG-Poussins

MAG-Poules

On demande une **SERVANTE** de 15 à 30 ans, pour aider au ménage et à la campagne. Bons gages et vie de famille. 40254 S'adresser à Louis Remy, Moncor, Villars-sur-Glâne.

Jeune homme Foin-paille

fort et robuste, demande place à Fribourg, ou environs, comme boulanger. S'adresser à J. Strebel, Criblet, 9, Fribourg.

Jeune fille

sortant de l'école, pour garder les enfants. Vie de famille; occasion d'apprendre l'allemand. Mme B. Dietsch-Elser, Langendorf. (Canton Soleure).

OBESITÉ

Messieurs, combattez cet embonpoint par le port d'une ceinture ventrière de qualité. Envoi à thox. Indiquer tour de l'abdomen. Bas prix. 406-19 R. MICHEL, spécialiste, Mercerie, 3, Lausanne.

AUTO-LUMIÈRE

G. SPICHER

Pérolles, 3, Tél. 7.54
se recommandant pour tous travaux élect. sur autos, et mise au point des éclairages non conformes à la nouvelle loi fédérale.
Agence exclusive pour Fribourg des fabriques
SCINTILLA S. A. | ACCUMULATEURS OERLIKON

DÉCOUVERTE SENSATIONNELLE

AU SUJET DES NERFS

KOLA-DULTZ

FORTIFIE LES NERFS AFFAIBLIS VOUS REND VOS FORCES ET LA CONFIANCE EN VOUS-MÊME
Grâce à des explorateurs d'Afrique, un fortifiant efficace pour les nerfs a été découvert. Ils ont observé que les indigènes mâchent la noix d'un certain arbre, ce qui les rend capables de transporter les fardeaux les plus lourds sur de grandes distances, malgré la chaleur tropicale qui mine l'énergie.

On a trouvé un procédé breveté en Suisse pour réduire cette noix magique en forme de comprimés. Nombre d'autorités médicales éminentes attestent que le « Kola-Dultz » — la désignation scientifique de cette préparation — n'est pas seulement un aliment précieux, mais aussi un fortifiant des nerfs et du cerveau de la plus grande valeur.

6000 boîtes d'essai et A titre gratuit brochures de 16 pages

Dans le but de faire apprécier les qualités incomparables du « Kola-Dultz », nous distribuons aux lecteurs, gratuitement et franco, 6000 boîtes d'essai accompagnées d'une brochure de 16 pages contenant l'historique du « Kola-Dultz », avec les attestations d'autorités médicales des plus éminentes et de personnes ayant employé le « Kola-Dultz » et qui ont été guéries.

Symptômes des nerfs malades
Le « Kola-Dultz » constitue, en effet, un don précieux et le salut de tous ceux dont les nerfs ont été surmenés à la suite des exigences de la vie moderne. Complètement inoffensif, le « Kola-Dultz » fait rapidement disparaître tous les symptômes de surmenage : nervosité, inégalité d'humeur, dépression nerveuse, hypochondrie, angoisses, manque de confiance en soi-même, sensibilité excessive, irritabilité, incapacité de se concentrer, mémoire faible ou manque de mémoire, maux de tête nerveux, mine fatiguée, frissons, manque d'énergie, de persévérance et d'endurance, humeur farouche, etc.

Les personnes qui souffrent de cette « plaie de la civilisation » qu'est la « nervosité » seront enchantées de lire dans cette brochure qu'elles peuvent en être guéries au moyen du « Kola-Dultz », cette découverte sans pareille, qui leur rend en si peu de temps leur énergie, leur force physique et morale, leur bonne humeur, leur assurance, un intérêt vif et ardent pour tout ce qui concerne les devoirs et les agréments de la vie.

La meilleure preuve de la valeur du « Kola-Dultz » est que tous ceux qui en ont fait un essai continuent de prendre cet « aliment des nerfs » incomparable, parce qu'il maintient leurs nerfs en bon état, et eux-mêmes de bonne humeur, disposés au travail, et, somme toute, plus heureux et plus capables de réussir dans tout ce qu'ils entreprennent.

Vous n'avez qu'à nous envoyer une lettre ou même une carte postale avec votre nom et adresse et vous recevrez, par retour du courrier, une boîte d'essai de « Kola-Dultz » avec la brochure y relative, tout à fait gratuitement et franc de port.

LABORATOIRE DU KOLA-DULTZ, GOLDACH-SAINT-GALL, 307.

Kola-Dultz est préparé suivant un procédé breveté en Suisse et se trouve en vente dans toutes les pharmacies et drogueries.

Helvetoplast

emplâtre médicamenteux sur tissu élastique. Prix Fr. 1.25
Avantages : Soulagement immédiat. Grâce à son élasticité l'Helvetoplast est d'un usage agréable et laisse une parfaite liberté aux mouvements.
Laboratoires SAUTER S. A., GENÈVE

En donnant la préférence



„BERNINA“
vous soutenez l'industrie nationale et vous procurez du travail à vos compatriotes. 47-6

Représentants sérieux sont demandés pour chaque district.
E. WASSMER S. A., Fribourg

Dans une dizaine de jours, plus de cheveux gris!
par le Recholin idéal + marque déposée + une Eau l'impide, qui rend aux cheveux gris leur couleur de jeunesse par une alimentation nouvelle en pigment. Ne poisse pas. Pas de plomb. Garantit inoffensif. Puissant fortifiant.

Toujours jeune Quantité de certificats! Succès infatigable!
1/2 fl. Fr. 3.85 : cure cas trop avancés Fr. 7.50. Exigez partout le véritable Recholin idéal ou contre remb. de PARFUMERIE J. RECH, rue de Rive, 42, Genève.